

Le subjonctif corrélatif au XVIII^e siècle

Valeur de langue et emplois de discours

André-Marie Descamps

Édition originale : avril 1978

Édition revue : mai 2021

Table des matières

Remarques préliminaires	2
Valeur de langue du subjonctif au XVIII^e siècle	4
Emplois de discours du subjonctif au XVIII^e siècle	13
Les expressions verbales volitives	16
Tableaux	16
Exemples et commentaires	18
Les expressions verbales subjectives	30
Tableaux	30
Exemples et commentaires	32
Les expressions verbales dubitatives	45
Tableaux	45
Les dubitatifs	47
Les dubitatifs	52
Verbes de croyance à la forme affirmative suivis du subjonctif	52
Expressions dubitatives par l'interrogation	53
Expressions dubitatives par la négation	55
Expressions dubitatives par un système hypothétique	57
Annexe : expressions après lesquelles on n'a trouvé que des indicatifs	58
Tableaux	58
Exemples et commentaires	60
Bibliographie	62

Remarques préliminaires

La présente étude est basée sur un corpus d'environ 11.000 exemples, tirés de textes d'auteurs nés entre 1688 (Marivaux) et 1760 (Louvet de Couvray). Ce qui nous a amené à choisir le XVIII^e siècle, c'est qu'il existe deux travaux qui ont étudié selon la méthode statistique le subjonctif dans les complétives, l'un au XX^e siècle, l'autre dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce sont l'ouvrage de Helge Nordahl [Les systèmes du subjonctif corrélatif. Étude sur l'emploi des modes dans la subordonnée complétive en français moderne, Bergen-Oslo, 1969] et celui de Margareta Silenstam [L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVII^e siècle, Uppsala, 1973].

En entamant notre dépouillement, nous n'ambitionnions guère, comme cette dernière, que de « fournir un tableau des emplois » [ibid., p. 99] et de poursuivre la description des changements dans le domaine de la syntaxe modale.

Mais selon quels critères de classement fallait-il présenter les faits ?

Silenstam nous offrait une solution... disons vertueuse ; ayant « pris la décision de renoncer à toute tentative de répartir les exemples collectionnés sur des catégories sémantiques » [ibid. p. 12], elle n'a usé que de critères formels : dans un premier groupe, A, elle a réuni les expressions régissantes après lesquelles, à la forme affirmative, elle n'a trouvé que le subjonctif, dans un deuxième groupe, B, les expressions régissantes qui étaient, dans son corpus, toujours suivies de l'indicatif, et dans un troisième, C, toutes les autres. Une telle méthode de distribution a l'avantage d'être très facile, et le désavantage inéluctable de la facilité, celui de laisser l'esprit insatisfait.

Nordahl, plus audacieux – plus téméraire, estime Silenstam – a réparti les expressions régissant le subjonctif dans trois "systèmes" qui se caractérisent chacun, selon lui, par une syntaxe particulière ; il les a dénommés *systèmes volitif, subjectif et dubitatif*. On verra par la suite que nous avons adopté ces distinctions, qui nous paraissent refléter la réalité linguistique, sans pour autant suivre Nordahl lorsqu'il nie que l'emploi du subjonctif français soit réductible à un seul principe fondamental sur le plan de la langue.

Car avec Guillaume [Temps et verbe, Paris, 1929], avec Damourette et Pichon [Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française, V, Paris, 1936], nous sommes convaincu qu'il existe **une et une seule valeur de langue du subjonctif**, présente dans l'esprit de tous les francophones. Nous avons tenté de la définir dans la première partie de cette étude.

Empressons-nous de préciser qu'en élaborant cette définition, nous n'avons aucune prétention à l'innovation ; notre seul souci a été d'harmoniser entre elles diverses théories unitaires, proposées par des linguistes éminents, dont le seul défaut est de comporter – selon nous – certaines lacunes, imputables probablement à ce que leur réflexion était basée sur un corpus trop restreint.

* * *

Si l'on veut décrire fidèlement la réalité linguistique, et notamment fournir des renseignements quantitatifs exacts sur l'occurrence du subjonctif ou de l'indicatif après les différentes racines, il est nécessaire de prendre certaines précautions ; Silenstam les a énumérées et justifiées parfaitement dans l'introduction de son ouvrage ^[op. cit., pp. 13-28], auquel nous nous permettrons de renvoyer le lecteur. Contentons-nous de rappeler qu'il faut :

- écarter les formes équivoques du type *parle, parles, parlent*,
- classer à part les complétives antéposées,
 - ex : *Qu'il n'ait point remarqué la manière dont le premier acte annonce et déploie avec gaîté tous les caractères de la pièce, on peut lui pardonner* (Beaumarchais, *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville*, p. 37)
- lorsqu'il y a une combinaison de racines, déterminer laquelle est opérative,
 - ex : *Il me paraissait plaisant que pour éviter que je lui manquasse de respect, elle me redonnât un rendez-vous* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 115)
 - ex : *N'est-ce pas une chose plaisante de considérer que la gloire de plusieurs grands hommes soit d'avoir employé leur vie entière à combattre des préjugés ou des sottises qui font pitié, et qui sembleraient ne devoir jamais entrer dans une tête humaine ?* (Chamfort, *Maximes et proverbes*, 167, p. 83)

Dans ces deux cas, c'est *plaisant* qui explique le subjonctif dans la complétive.
- mettre à part les subjonctifs imparfaits ou plus-que-parfaits à valeur de conditionnel qui apparaissent indépendamment du contexte temporel,
 - ex : *et j'ajouterai, avec la sincérité qui me caractérise, que quand je l'aurais su, ma sécurité n'en eût point été troublée* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 36, p. 80)
- tenir compte de la « structure formelle du syntagme », dont l'importance a été mise en évidence par Nordahl ^[op. cit., pp. 20-21]. Il s'agit de distinguer :
 - la construction contactuelle (*je m'étonne que...*)
 - la construction locutionnelle (*je m'étonne de ce que...*)
 - la construction attributive (*le malheur est que...*)
 - la construction emphatisante (*le malheur, c'est que...*)
 - la construction emphatique (*ce qui m'étonne, c'est que...*).

Valeur de langue du subjonctif au XVIII^e siècle

Lorsqu'on analyse une phrase complexe du type

(1) J'avais cru jusque-là qu'il n'y avait rien sur la terre de si beau que le château de Thunder-ten-Tronckh (Voltaire, *Candide*, chapitre 8, p. 161),

on distingue communément une *proposition principale* et une *proposition subordonnée*. Beaucoup de grammairiens attribuent aux adjectifs *principale* et *subordonnée* leur sens usuel, c'est-à-dire "qui est le plus important" et "qui dépend de". Ferdinand Brunot avait pourtant observé, il y a près de soixante ans, que « l'idée importante de la phrase n'est pas toujours exprimée dans la proposition dite principale » [La pensée et la langue, p. 29].

De fait, il est remarquable que le contenu sémantique de la phrase (1) n'est altéré que dans une très faible mesure si on la transforme comme suit :

Jusque-là, pour moi, il n'y avait rien de si beau sur la terre que le château de Thunder-ten-Tronckh

ou comme suit :

Il n'y avait rien sur la terre de si beau, avais-je cru jusque-là, que le château de Thunder-ten-Tronckh.

Un examen approfondi de notre corpus nous permet d'avancer que, dès que la première proposition d'une phrase complexe comporte un verbe déclaratif (dire, savoir, juger, etc.), un verbe de croyance (croire, penser, se figurer, etc.) ou un verbe de perception (voir, entendre, sentir, etc.) à la forme affirmative, ce type de transformation [qui consiste, en somme, à supprimer le *que* et à opérer les modifications syntaxiques nécessaires pour que subsiste le sens initial de la phrase] devient très aisé.

Exemple :

(2) *Je vois bien que l'on m'a donné un jeune sot à corriger, et dès ce moment je vous déclare que je ne vous passerai aucune impertinence. Songez que nous allons dans une ville où un fils de président de province n'est rien, et commencez dès à présent à être simple, honnête et modeste, si vous pouvez* (Marmontel, *Mémoires d'un père*, p. 84)

transformation :

Je le vois bien, on m'a donné un jeune sot à corriger ; dès ce moment, je vous le déclare, je ne vous passerai aucune impertinence. Nous allons dans une ville où un fils de président de province n'est rien, songez-y, et commencez dès à présent à être simple, honnête et modeste, si vous pouvez.

Défions-nous de toute généralisation hâtive ; il suffit pour l'instant de constater que, lors de ces transformations,

– les propositions traditionnellement considérées comme "principales" ont été remplacées par de simples compléments *circonstanciels* ou par des propositions incises (dont le caractère *circonstanciel* est flagrant).

– les propositions dites "subordonnées" ont pu être maintenues inchangées, et d'en conclure que dans tous les cas où la première proposition d'une phrase complexe a pour base un verbe déclaratif à la forme affirmative [À l'exemple de Nordahl, nous rangerons désormais sous l'étiquette "verbes déclaratifs" non seulement les verbes déclaratifs proprement dits (dire, ajouter, répondre, etc.), mais aussi les verbes de croyance et de perception, c'est-à-dire tous les verbes qui comportent un jugement de réalité, autrement dit : une modalité affirmative], c'est la seconde proposition, celle qui est précédée du *que*, qui constitue « la dominante de l'idée totale », c'est-à-dire l'armature sémantique de la phrase, tandis que la première proposition n'est guère qu'une « formule d'introduction », un « adverbe modal » [Ces expressions sont de Lerch ; elles sont citées et commentées dans l'article de Régula *La fonction du subjonctif dans le français moderne*, Revue de linguistique romane, T. XII, 1936]. On ne manquera bien sûr pas de remarquer, lorsque l'on consultera les tableaux et les exemples de la deuxième partie de cette étude, que tous les verbes de ces propositions sont à l'indicatif.

Il en résulte qu'il n'est pas admissible de définir le *que* comme « une marque de subordination » [comme le prétend Henri Bonnard dans son article *La subordination* dans le *Grand Larousse de la langue française*, p. 5771] ; le *que* n'est qu'une **particule relationnelle** : il sert à délimiter deux propositions entre lesquelles il existe une certaine relation logique, mais n'a pas la puissance de donner la moindre indication sur la nature de cette relation. Ni surtout d'établir une hiérarchie.

* * *

Pourtant, en considération de la théorie de l'énonciation élaborée par Charles Bally [*Linguistique générale et linguistique française*, 1932], nous risquerons une définition plus précise : le *que* est une **particule de rappel**, puisque la proposition qui le suit contient toujours le premier factif de la phrase [Dans la terminologie de Damourette et Pichon, le *factif* est le terme exprimant un fait nouveau survenu dans l'esprit du locuteur et sur lequel la phrase repose], celui qui a suscité l'acte de communication.

Selon Bally, toute communication d'une pensée implique

- un *dictum*, c'est-à-dire une « représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination »,
- une *modalité*, c'est-à-dire une « opération psychique que le locuteur fait porter sur le dictum ».

Aucune énonciation, en effet, ne se réduit à une représentation pure ; lorsqu'un dictum survient dans le conscient, ce surgissement suscite inévitablement une réaction psychique : il est confronté au contenu du conscient, il est "jugé". Le résultat de cette confrontation constitue le **modus**.

Bally distingue, dans notre langue, quatre modalités :

- la modalité affirmative (jugement de réalité),
- la modalité interrogative,
- la modalité volitive,
- la modalité exclamative (appréciation, sentiment).

Il ne nous incombe pas d'étudier ici les diverses marques que reçoit le modus dans la phrase simple. (Cependant, ne manquons pas d'observer, avec Henri Bonnard, que, dans la phrase simple, « l'expression du modus se superpose à celle du dictum – contrairement au principe de linéarité où plusieurs linguistes ont voulu voir une servitude du langage oral »^{[article *Le discours* dans le *Grand Larousse de la langue française*, p. 1346].)}

Dans la phrase complexe, selon Bonnard encore ^[*ibid.* pp. 1345-1346], **c'est le radical du verbe "principal" qui exprime le modus du verbe "subordonné"**, en conséquence de quoi il baptise « verbe modal » ce verbe "principal". Cette assertion est juste, certes, mais elle nous semble trop sommaire, parce qu'elle ne fait pas ressortir que les choses sont fort différentes selon que la modalité exprimée est affirmative, ou bien interrogative, volitive ou exclamative.

L'examen des phrases (1) et (2) nous a montré que les propositions placées sous le regard d'un modus affirmatif ont la valeur de phrases indépendantes : elles sont capables d'autonomie. Ces propositions sont évidemment à l'indicatif ; car *l'indicatif est la **marque grammaticale** de la modalité affirmative, l'indicatif est « apte à exprimer toute action dont on affirme la réalité »* ^[Henri Bonnard, *Grammaire française des lycées et collèges*, Paris, 1950], parce qu'il la localise dans une portion du temps réel (nous reviendrons bientôt sur ce point).

Voici comment on peut concevoir l'élaboration par l'esprit d'une phrase complexe déclarative. Un dictum surgit dans l'esprit ; il bénéficie d'un jugement de réalité, car l'esprit a pu le situer dans le temps ; dès ce moment, la phrase pourrait être énoncée ; mais le locuteur éprouve le besoin soit de nuancer la modalité affirmative (*je suis absolument certain que..., il est probable que..., tu crois que...*), soit d'indiquer une référence de l'affirmation (*il dira que..., tu as répondu que..., je remarquai que...*) ; il place – non pas obligatoirement, mais de préférence – le verbe modal en tête de phrase, si bien que l'allocutaire, ainsi prévenu, saisit la portée exacte de l'affirmation dans le moment même qu'il l'entend. On voit qu'il est maladroit, quand on parle de la modalité affirmative, de dire que « le verbe principal exprime le modus du verbe subordonné », parce qu'on pourrait en conclure que ce dernier soit dépourvu d'un modus propre.

Étudions maintenant les modalités volitive, exclamative et interrogative dans la phrase complexe.

Nous nous permettrons d'employer des exemples forgés, d'ailleurs très banals, dans le but de mieux mettre en évidence la caractéristique essentielle du subjonctif :

- modalité volitive
 - (1) Il veut que tu partes demain matin
 - (2) Il faut que tu partes demain matin
- modalité exclamative (idées regardantes subjectives)
 - (3) Je suis content que tu partes demain matin
 - (4) Je regrette que tu partes demain matin
- modalité interrogative (idées regardantes dubitatives)
 - (5) Je doute que tu partes demain matin
 - (6) Il se peut que tu partes demain matin.

Il est patent que la forme verbale *partes* n'exprime aucune modalité ; si, dans nos trois couples d'exemples, l'action de partir nous paraît voulue, nécessaire, approuvée, désapprouvée, plus ou moins douteuse, cela est exclusivement dû au sémantisme des verbes regardants. Le membre de phrase *que tu partes demain matin* n'a donc pas de valeur absolue ; il n'est qu'une représentation pure, un « thème psychologique »^[Regula, op. cit.], incapable d'autonomie et par conséquent étroitement dépendant du verbe modal.

Lorsque dans le conscient du protagoniste ^[terme de Damourette et Pichon ; le protagoniste est « la substance soutien du verbe principal »] a surgi le dictum *ton départ demain matin*, sa confrontation avec le contenu du conscient n'a pas eu pour résultat un jugement assertif. Pourquoi ?

– Ou bien ce dictum représentait un événement virtuel, dont la réalisation a paru souhaitable au protagoniste : c'est le désir de communiquer cette volition qui a motivé l'énonciation.

– Ou bien ce dictum représentait un événement déjà connu (*tu partiras demain matin*), qu'il n'était nullement nécessaire d'affirmer derechef, que même le protagoniste s'est bien gardé de réaffirmer : il ne s'agissait que de le rappeler, pour le placer sous le regard d'une appréciation personnelle.

– Ou bien le fait a été jugé incertain ; c'est cette incertitude qu'il a paru important au protagoniste de communiquer : il a appliqué au thème *ton départ* un prédicat de doute.

En somme, dans les trois cas examinés ci-dessus, c'est la réaction psychique suscitée par la représentation que le protagoniste a estimée digne d'être communiquée, c'est-à-dire de devenir une prédication, en conséquence de quoi il a doté le verbe qui exprime cette réaction, le verbe modal, de la marque prédicative par excellence – l'indicatif –, tandis qu'il se gardait bien de le faire pour le verbe subordonné, qui n'est pour lui qu'un objet d'évaluation ^{[Nous insistons : pour lui, le protagoniste. Il est évident que, pour l'allocutaire, le fait exprimé par le verbe subordonné peut constituer, constitue même souvent un fait nouveau, intrinsèquement digne d'intérêt].}

Dans les exemples (1) à (6), le protagoniste a employé le subjonctif dans les propositions complétives. Devons-nous en déduire que, dans ces dernières, l'opposition prédicat psychologique / thème psychologique soit marquée en langue par l'opposition indicatif / subjonctif ? C'est ce que fait Régula :

« Il s'agit, dans le choix des modes, de décider si le contenu de la subordonnée est exposé sous la forme vivante de la constatation – en ce cas il est chargé de l'énergie dynamique et forme, pour ainsi dire, le centre de gravitation, le "prédicat psychologique" : indicatif – ou s'il a seulement une valeur représentative – en ce cas il est inerte au point de vue dynamique et forme le "sujet psychologique" au sens le plus large du mot : subjonctif. »

Il nous semble que cette thèse ne puisse être épousée sans réserve que si on lui ajoute deux mots : « **ou infinitif** ». Ne dit-on pas, en effet :

(I) Je veux partir demain matin

et non **Je veux que je parte demain matin

(III) Je suis content de partir demain matin

et non **Je suis content que je parte demain matin

(V) Je ne suis pas sûr d'avoir assez de pain

plutôt que *Je ne suis pas sûr que j'aie assez de pain

Voici encore deux exemples significatifs :

- (7) je craignis d'en avoir trop dit, ou que mes yeux, qui se portaient sur elle trop tendrement ne lui eussent donné le sens de mes paroles (Crébillon, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 198)
- (8) Vous voulez que je tombe et tomber avec moi (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 54, p. 241)

Ces exemples montrent que le verbe regardé par un verbe volitif, subjectif ou dubitatif se met **obligatoirement** à l'infinitif lorsque ces deux verbes ont le même sujet. C'est encore l'infinitif que l'on emploie presque toujours ^[dans notre corpus : toujours] lorsque le sujet du verbe regardé est clairement indiqué par le contexte :

- (9) Dans les grandes choses, les hommes se montrent comme il leur convient de se montrer (Chamfort, *Maximes et pensées*, 52, p. 62)
- (10) Mais s'il est souvent difficile de réduire à un petit nombre de règles ou de notions générales chaque science ou chaque art en particulier, [...] (D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* 1, p. 19)

Le subjonctif n'est employé que lorsque le verbe regardé a un sujet distinct, c'est-à-dire uniquement dans les cas où il est indispensable d'exprimer la personne grammaticale.

Par contre, lorsqu'un verbe regardant déclaratif et son verbe regardé ont le même sujet, l'emploi de l'infinitif est **facultatif** ; il est même assez rare après un grand nombre de verbes, tels qu'*annoncer*, *ajouter*, *avertir*. Examinons quelques exemples :

- (11) il jura qu'il n'avait vu de sa vie de si beaux bras (Voltaire, *Zadig, Les rendez-vous*, p. 50)
- (12) jurons-nous de nous aimer toujours (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, acte 2, scène 5, p. 69)
- (13) Elle dit qu'elle trouvait le roi encore plus beau (Voltaire, *Zadig, Les yeux bleus*, p. 86)
- (14) Tiens, tout ce que tu dis avoir senti en me voyant, est précisément l'histoire de tous les valets qui m'ont vue (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, acte 1, scène 7, p. 51)
- (15) Zadig, [...], crut qu'il pouvait être heureux (Voltaire, *Zadig, Le borgne*, p. 12)
- (16) Je crus avoir triomphé de ma vanité (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 263)

De ce que l'indicatif est souvent préféré à l'infinitif dans des cas où pourtant il est superflu d'exprimer la personne grammaticale, on infère que l'indicatif y assume une fonction que l'infinitif aurait été incapable d'assumer. C'est une constatation banale : « l'indicatif affirme plus la réalité de l'action, et permet des indications de temps plus précises » ^[H. Bonnard, *Grammaire française des lycées et collèges*, § 138, remarque b].

De ce que le subjonctif est **interdit** lorsque l'expression de la personne grammaticale n'est pas nécessaire (revoir les phrases I, III, V, 7 et 8), on doit inférer qu'il n'exprime qu'un *trait grammatical* de plus que l'infinitif : la personne grammaticale. Il est donc non seulement licite

mais légitime de définir le subjonctif comme un *infinitif personnel*. À notre connaissance, seul Henri Bonnard a osé le faire ^[*ibid.*, § 138].

* * *

Henri Bonnard – à qui décidément cette étude doit beaucoup, quoique nous soyons en désaccord avec lui sur quelques points importants –, dans un très remarquable article sur le **verbe** ^[dans le *Grand Larousse de la langue française*, pp. 6415-6422], attribue trois fonctions à celui-ci :

- une fonction temporelle,
- une fonction syntaxique, qui est la fonction *base de la proposition*, ou *fonction cohésive* ^[Bonnard emprunte cette appellation à Benvéniste (*Bulletin de la Société linguistique de Paris*, 1950)] (le verbe « est le mot à partir duquel se définissent les fonctions syntaxiques de tous les mots enchaînés dans l'unité complexe appelée proposition »),
- et une fonction logique, la *fonction prédicative*.

Cette troisième fonction est étroitement liée à la première : « c'est parce que le verbe actualise le procès dans le temps qu'il se prête particulièrement à l'expression du prédicat » ^[*ibid.*, p. 6418]. Cela revient à dire que la localisation dans le temps est le moyen que la langue utilise pour signifier que le procès est inscrit dans la réalité.

Seul l'indicatif exerce pleinement ces trois fonctions, grâce aux désinences personnelles de ses formes et à ses tiroirs temporels qui « situent l'action dans le temps par rapport à l'instant réel par excellence, l'instant présent » ^[H. Bonnard, *Grammaire française des lycées et collèges*, p. 105. Voir aussi la conception guillaumienne dans M. Wilmet, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Labor, Bruxelles, 1978, p. 57].

Le subjonctif exerce évidemment aussi bien que l'indicatif la fonction cohésive, mais il est incapable d'être une *marque de prédication*, parce que son système temporel est trop rudimentaire.

Beaucoup de linguistes ^[Guillaume entre autres, à qui pourtant on doit une des meilleures théories modales], considérant que le subjonctif possède deux fois plus de tiroirs temporels que l'infinitif, ont estimé qu'il exprime mieux le temps que celui-ci. En fait, les systèmes temporels de ces deux "modes" sont identiques : ce sont des systèmes binaires opposant

- des formes simples (*dormir, dorme, dormisse*), exprimant l'*aspect tensif*,
- à des formes composées (*avoir dormi, aie dormi, eusse dormi*) exprimant l'*aspect extensif* et, assez souvent, par *effet de discours* ^[ces expressions en italiques sont empruntées à la terminologie guillaumienne], l'antériorité par rapport à l'action principale.

Les formes appelées communément "imparfait" et "plus-que-parfait" du subjonctif ne sont que des variantes combinatoires des subjonctifs "présent" et "passé", qui apparaissent obligatoirement lorsque l'action principale est située dans le passé.

On objectera qu'on trouve des subjonctifs imparfaits dépendant d'indicatifs présents... Effectivement ; nous en avons découvert 9 au cours de notre dépouillement ; notre corpus comprenant 3209 subjonctifs corrélatifs, l'occurrence de cette construction est de 0,28 %.

Il est facile de lever cette difficulté en affinant la formulation de la règle de concordance comme le fait Bonnard : « Les formes de l'infinif et du subjonctif situent l'action non pas comme l'indicatif par rapport à l'instant présent, mais par rapport à l'époque où se place la pensée au moment où ces formes sont prononcées, c'est-à-dire le plus souvent par rapport à l'époque du verbe principal » [H. Bonnard, *Grammaire française des lycées et collèges*, § 139].

Dans huit des cas que nous venons de signaler, l'indicatif présent de la proposition "principale" transcrit un jugement présent du locuteur inséré dans un récit. Exemple :

(17) Cette affaire **était alors** la nouvelle de Paris. L'heureuse oisiveté dont jouissent, dans cette capitale, les gens du monde, plus attachés à cette ville qu'ils n'y sont nécessaires, fait que la moindre aventure les intéresse et les partage. On y prend parti sur tous les événements ; et il n'**est** pas étonnant que la fin tragique du maréchal de Biron et les suites de cette affaire importante **occupassent alors** entièrement les esprits. Dans une telle circonstance, les moindres paroles de Thurin **donnèrent** matière à bien des commentaires. (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 113)

Le neuvième cas demande une explication plus subtile :

(18) Ferez-vous mettre au pilori le sieur Larcher parce qu'il a été très pesant, parce qu'il a entassé erreur sur erreur, parce qu'il n'a jamais su distinguer aucun degré de probabilité, parce qu'il **veut** que, dans une **antique** et immense cité, renommée par sa police et par la jalousie des maris, dans **Babylone** enfin, où les femmes **étaient gardées** par des eunuques, toutes les princesses **allassent** par dévotion donner publiquement leurs faveurs dans la cathédrale aux étrangers pour de l'argent ? (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 369)

L'affirmation contemporaine de Larcher porte sur un point d'histoire ancienne. La forme *allassent* est en concordance non pas avec le verbe regardant *veut*, mais avec les notations temporelles qui figurent dans le contexte : *antique*, *Babylone*, *étaient gardées*. Remarquons que ce subjonctif est locutoral – ce qui est plutôt rare au XVIII^e siècle – ; l'indicatif *allaient* était possible (puisque *vouloir que* a ici le sens de *prétendre que*), mais Voltaire, indigné, répugne à doter le verbe *aller* d'une modalité assertive protagonistique.

Ces deux subjonctifs imparfaits ne marquent pas l'antériorité par rapport aux verbes modaux, mais bien la simultanéité par rapport à leur contexte temporel (lequel est clairement indiqué).

Neuf cas, avons-nous dit. Nous n'y avons pas inclus douze phrases où des subjonctifs imparfaits suivent le verbe *supposer*, parce qu'il s'agit de systèmes hypothétiques. Exemples :

(19) Supposons enfin que, par sa position, l'Angleterre ne *se trouvât* pas reléguée dans l'Océan et qu'elle *eût attiré* ses voisins, il est encore probable que sa langue et sa littérature n'auraient pu fixer le choix de l'Europe (Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, p. 109)

(20) Je suppose, par exemple, que monsieur le marquis des Arcis *fût touché* de compassion pour elles ; que ne fait-il passer ces secours par des mains plus dignes ?

(Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 143)

En effet, l'imparfait du subjonctif assume encore fréquemment, au XVIII^e siècle, le rôle de "conditionnel du subjonctif". Cet emploi modal particulier est parallèle à celui de l'indicatif imparfait dans les propositions introduites par *si* et à celui du futur du passé dans les propositions indépendantes ou principales. Exemple :

(21) Est-il bien sûr qu'un homme qui aurait une raison parfaitement droite, un sens moral parfaitement exquis, *pût vivre* avec quelqu'un ? (Chamfort, *Maximes et pensées*, 276, p. 112)

(comparer à "Si un homme avait une raison [...], pourrait-il vivre avec quelqu'un ?")

* * *

Avant de passer à l'examen détaillé de notre corpus, nous évoquerons l'inévitable question, la question si controversée : le subjonctif est-il un mode ?

Nordahl [*op. cit.*, pp. 15-20] montre très bien qu'il est d'abord essentiel de s'accorder sur la définition du terme "mode". Reprenons les deux définitions antagonistes qu'il cite :

Antoine Meillet :

« Sous le nom de modes on entend les formes au moyen desquelles est indiquée l'attitude mentale du sujet parlant par rapport au procès indiqué par le verbe. »

Lucien Tesnière :

« La catégorie du mode est le reflet de l'attitude psychologique du sujet parlant vis-à-vis du procès qu'il exprime par le verbe. »

La définition de Meillet convient bien à l'indicatif tel que nous l'avons conçu : par lui-même, parce qu'il possède un système temporel suffisamment complexe, non seulement il localise le procès dans la durée, mais il l'implante dans la réalité (même quand l'action exprimée par ce procès est éventuelle). Cette définition est logique : n'est-il pas normal, en effet, d'appeler "mode" un groupe de tiroirs temporels qui tous expriment la même modalité ? Mais elle ne peut s'appliquer qu'à l'indicatif, puisque le subjonctif et l'infinitif ont pour caractéristique commune de n'exprimer par eux-mêmes aucune modalité [*cf. supra*, pp. 7-8].

La définition de Tesnière est moins satisfaisante encore : elle ne convient que très approximativement au subjonctif (qui n'est pas un "reflet", un écho, une trace, un vague indice de subjectivité) et elle méconnaît le rôle nécessaire et suffisant de l'indicatif dans la modalité affirmative.

Quant à nous, nous pensons, comme Henri Bonnard, que « la catégorie du mode ne recouvre manifestement aucune idée sémantique » [*article La catégorie dans le Grand Larousse de la langue française*, p. 623]. L'indicatif seul **peut** être considéré comme un "mode".

* * *

Résumons ce que nous avons dit du subjonctif corrélatif.

C'est un infinitif à flexion personnelle. Il est en distribution complémentaire avec l'infinitif, qui lui est toujours préféré lorsqu'il n'y a pas de risque d'ambiguïté [cf. *supra*, pp. 8-9].

Son système temporel est trop rudimentaire pour qu'il soit capable d'exercer la fonction prédicative. Aussi la proposition dont il assure la cohésion n'est-elle qu'un "**thème psychologique**", un objet d'évaluation dépendant étroitement de son verbe regardant ; elle est une véritable **subordonnée**. Par suite, l'attention de l'allocutaire se focalise sur le verbe principal, celui qui exprime l'appréciation ou la volition du protagoniste ; l'acte de communication, dont le but est évidemment d'influencer l'allocutaire, atteint ainsi son efficacité optimale.

Les **formes verbales à la fois personnelles et non-prédicatives** sont indispensables dans une langue qui n'admet pas la proposition infinitive [Sauf, disent certains, après *voir, écouter, sentir, regarder, entendre, laisser et faire*. Mais s'agit-il vraiment de propositions infinitives ? Les grammairiens sont loin d'être unanimes à ce sujet.]

L'indicatif pourrait servir, à la rigueur, de substitut du subjonctif après les expressions verbales subjectives, mais non après les expressions volitives et dubitatives, puisque la modalité affirmative inhérente à l'indicatif dans la proposition complétive est absolument incompatible avec les modalités volitive et dubitative dans la première proposition.

Emplois de discours du subjonctif au XVIII^e siècle

Lorsque, dans l'introduction de son ouvrage ^[op. cit., pp. 10-12], Margareta Silenstam aborde la critique des *Systèmes du subjonctif corrélatif*, d'emblée elle accuse Nordahl d'avoir recouru à des critères sémantiques pour distribuer les diverses expressions verbales dans les trois "systèmes" qu'il distingue. Après une démonstration si facilement péremptoire que l'on est en droit de douter qu'elle fût nécessaire, elle énumère « les énormes difficultés auxquelles on s'expose dès que la sémantique constitue la base des subdivisions fondamentales » ^[ibid., p. 11] : les dangers de la subjectivité, le problème des limites, celui des verbes sémantiquement ambivalents, etc., et elle en conclut qu'il est sage de « renoncer à toute tentative de répartir les exemples collectionnés sur des catégories sémantiques » ^[ibid., p. 12].

Mais est-il raisonnable, dans une étude sur le subjonctif, de ne pas tenir compte du sens des mots, alors que **la modalité de l'expression verbale regardante est le seul facteur qui détermine le choix** de l'indicatif ou du subjonctif dans la complétive ?

Le *seul* ? En affirmant cela, nous contredisons Nordahl, qui, lui, estime que d'autres facteurs interviennent :

- la « structure formelle » de la phrase, dans le cas des verbes subjectifs ^[cf. supra, p. 3 et Nordahl, op. cit., p. 74].
- la « forme énonciative » dans le cas des verbes dubitatifs ^[ibid., pp. 138-139].

* * *

Il nous paraît très douteux que la structure soit un facteur capable de rendre prédicatif ou non-prédicatif un procès. Lorsque l'on lit Nordahl, à maintes reprises, on éprouve la pénible impression que le locuteur subit la langue, plutôt qu'il ne la pratique. Dans le cas qui nous occupe, voici comment il s'exprime : « Il y a un type d'éléments de modalité (la série a ^[La série a est celle des verbes volitifs, la série b celle des verbes subjectifs.]) qui n'est pas – ou presque pas – affecté, en ce qui concerne la mise modale, par les différentes structures constructionnelles. [...]. Il y a un autre type d'éléments de modalité (la série b) qui, la construction contactuelle mise à part, est vivement affecté par la construction formelle et admet une haute fréquence de l'indicatif ». Nordahl ne tient aucun compte de ce que le locuteur a le **choix** entre la construction contactuelle et au moins une des différentes constructions non-contactuelles, et qu'effectivement il choisit ! Nous, nous en tiendrons compte, nous dirons que les constructions locutionnelle, attributive, emphatisante et emphatique sont autant de **moyens** que la langue met à la disposition du locuteur pour mettre en évidence le premier factif de la phrase ^[cf. supra, p. 5].

Ce qui rend ces constructions aptes à assumer ce rôle, c'est le fait qu'elles contiennent soit le démonstratif *ce*, soit le verbe *être*, qui lui aussi est démonstratif, soit les deux.

Dans le cas des verbes subjectifs, la mise en évidence de l'idée regardée – qui exprime un fait avéré – entraîne la restauration de sa force constatative et, par suite, l'emploi de l'indicatif. On observe, dans les textes du XVIII^e siècle, que les constructions non-contactuelles sont ordinairement utilisées par le locuteur pour communiquer, en une seule unité de discours – en une seule phrase – un événement déjà connu de lui, mais dont il a conscience qu'il est inconnu de l'allocataire, et son appréciation subjective de cet événement : de telles phrases sont donc constituées de **deux prédicats psychologiques associés**. Par contre, la construction contactuelle est réservée à l'appréciation d'un événement supposé connu de l'allocataire, événement qu'il n'est donc plus nécessaire de **constater**, de **communiquer**, mais seulement de **rappeler** (l'attention du locuteur comme de l'allocataire se focalise alors sur le seul verbe "affirmé" de la phrase : le verbe modal). Voici deux exemples :

(1) Ainsi il n'y a pas sujet de s'étonner que quelques-uns de nos docteurs *aient osé nier la prescience infinie de Dieu* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 69, p. 124)

(2) Je me remis sur mon siège, fort étonné de ce que *c'était moi qui étais confondu* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 282)

Au XVIII^e siècle, le contraste entre la construction contactuelle et les constructions non-contactuelles est beaucoup plus nettement marqué qu'au XX^e siècle, puisque l'on trouve, après les verbes subjectifs,

– quand la construction est contactuelle, le subjonctif dans 98,5 % des cas (chiffre quasi identique à celui que fournit Nordahl : 98,8 % [*op. cit.*, p. 74],

– quand la construction n'est pas contactuelle, l'indicatif dans 93,5 % des cas (contre 59,5 % au XX^e siècle, d'après Nordahl [*ibid.*, p. 74]).

Dans le cas des verbes volitifs et dubitatifs, la mise en évidence du premier factif ne peut entraîner l'emploi de l'indicatif dans la subordonnée, parce qu'il y a **incompatibilité logique** entre la modalité assertive inhérente au mode indicatif et la modalité volitive ou dubitative qu'exprime le sémantisme du verbe principal.

* * *

La forme énonciative (c'est-à-dire affirmative, négative, interrogative ou hypothétique) est bien un facteur important... mais c'est un facteur purement sémantique ! La preuve en est que celui-ci ne joue que lorsqu'il a la capacité de modifier la modalité de l'expression regardante. Ainsi,

– la forme énonciative ne joue aucun rôle modal dans le cas des verbes volitifs et subjectifs ;
ne pas vouloir que quelque chose se produise, c'est, de toute évidence, exprimer une volonté ;

ne pas désapprouver que est aussi subjectif que *désapprouver que* ;

– un verbe de croyance est transformé par la négation ou l'interrogation en une expression dubitative.

* * *

En conclusion, nous nous proposons d'étudier l'emploi du subjonctif dans les complétives en fonction du seul facteur qui en détermine l'apparition : la modalité de l'expression regardante.

Comme Nordahl – et comme Bally [cf. *supra.*, pp. 5-6] –, nous estimons qu'il y a lieu de distinguer, dans l'ensemble des expressions exprimant une modalité non-affirmative, trois sous-ensembles. Voici les critères qui ont été utilisés pour répartir les différentes expressions verbales dans ces trois classes :

- ont été considérées comme **volitives** les expressions qui, regardant un fait « dont on postule la réalisation » [Wartburg et Zumthor ; formule citée par Nordahl, *op. cit.*, p. 33], sont suivies du subjonctif;
- ont été considérées comme **subjectives** les expressions qui, regardant un fait avéré (un "déjà-accompli", un "ayant-lieu" ou un "aura lieu" [Nordahl, *ibid.*, p. 82]), sont suivies du subjonctif ;
- ont été considérées comme **dubitatives** les expressions qui, regardant un fait sur la réalité duquel pèse un doute, sont suivies du subjonctif.

On voit que nous avons pris le parti de négliger – dans un premier temps seulement ! – le sémantisme du verbe modal ; par exemple, plutôt que de nous demander si le sens du verbe *aimer* [cf. *infra*, pp. 16 et 18] comporte une modalité volitive ou bien une modalité subjective, nous avons examiné, dans chacun des onze cas où nous l'avons trouvé suivi d'une complétive, si cette dernière exprimait un fait avéré ou bien un fait désiré.

Cette méthode, bien sûr, a impliqué que nous nous exposions aux « dangers de la subjectivité », si redoutés de Silenstam ; nous pensons que ce sont des dangers que l'on ne peut se dispenser d'affronter lorsque l'on étudie un phénomène linguistique dont la subjectivité est le principe.

* * *

Voici la liste des abréviations et des symboles qui ont été utilisés dans les tableaux :

loc.	: construction locutionnelle	+	: forme affirmative
attr.	: construction attributive	-	: forme négative
emph1	: construction emphatisante	?	: forme interrogative
emph2	: construction emphatique	-?	: forme interrogative négative

Lorsqu'une expression regardante est suivie de deux nombres entre parenthèses, le premier correspond au nombre des subjonctifs, le second au nombre des indicatifs que nous avons trouvés dans les complétives dépendant de ces expressions. Sauf spécification, ces deux nombres ne concernent que les phrases dont la construction est contactuelle.

Les expressions verbales volitives

Rappelons que nous qualifions de volitive – ou volitive – toute expression suivie d'une complétive au subjonctif exprimant un fait dont on postule la réalisation, c'est-à-dire un « non-accompli conçu sous la dépendance d'une volonté » [Nordahl, *op. cit.*, p. 33].

Une action présente ou passée peut constituer un "non-accompli", pour autant qu'elle soit virtuelle dans l'esprit du protagoniste. Exemple :

Il craignait que Persépolis ne fût condamnée (Voltaire, *Le monde comme il va*, p. 106)

On voit bien que cette phrase n'est logique que si la condamnation de Persépolis n'est pas une certitude pour le protagoniste.

On remarquera que certains verbes (*aimer, approuver, ...*) sont subjectifs ou volitifs, selon les cas. Cela ne doit pas étonner : toute volition implique un sentiment – approbateur ou désapprobateur – et, souvent, un sentiment produit un désir, une action efficiente, une crainte...

Expressions regardantes volitives de notre corpus

il s'agit (+ 1,0)	avoir dessein (- 2,0)
aimer (+ 6,0 ; - 5,0)	être digne (- 2,0)
aimer mieux (+ 18,0)	empêcher (+ 26,0 ; - 9,0 ; ? 5,0)
appréhender (+ 3,0 ; ? 1,0)	avoir envie / mourir d'envie (+ 5,0)
approuver (+ 1,0 ; - 1,0)	il est essentiel (+ 5,0)
attendre (+ 93,5 ; - 8,0)	éviter (+ 5,0)
avoir besoin (+ 8,0 ; - 2,0 ; ? 2,0)	s'exposer (loc. 1,0)
trouver bon (+ 9,0 ; - 1,0 ; -? 1,0)	faire en sorte (+ 8,0)
but (attr. 2,0 ; emph1 1,0)	fasse le ciel (+ 1,0)
commander (+ 1,0)	il faut (+ 412,0 ; - 21,0 ; ? 37,0 ; -? 5,0)
conseil (attr. 1,0)	il faut conclure /croire / s'imaginer / inférer (- 4,0)
consentir (+ 11,0 ; loc. 1,0)	avoir hâte (+ 2,0)
il est de conséquence (+ 3,0)	il est important (+ 4,0)
il serait convenable (+ 0,0)	c'est un point important (+ 1,0)
il convient (+ 3,0 ; 1,0)	il importe / qu'importe (+ 11,0 ; - 1,0 ; ? 21,0 ; emph2 1,0)
craindre (+ 108,0 ; - 6,0 ; ? 2,0 ; -? 1,0)	il est indécent (+ 1,0)
crainte (+ 10,0 ; attr. 1,0)	inquiétude (attr. 1,0)
il est décent (+ 3,0 ; - 3,0)	avoir l'intention (- 1,0)
défendre (+ 3,0)	intention (attr. 2,0)
demande (attr. 1,0)	le mieux (attr. 1,0)
il dépend de quelqu'un (+ 1,0)	mériter (+ 20,0 ; - 1,0 ; -? 1,0)
désir (+ 3,0 ; emph2 1,0)	
désirer (+ 27,0)	

la mode (attr. 1,0)
 c'est bien le moins (+ 1,0)
 le moyen (? 2,0)
 il est nécessaire (+ 8,0 ; - 6,0 ; -? 1,0)
 objet (attr. 1,0)
 obtenir (+ 1,4 ; - 1,0 ; ? 1,0)
 donner ordre (+ 1,0)
 ordre (+ 1,0)
 il est du bon ordre (+ 1,0)
 valoir la peine (+ 2,0)
 c'est la peine (- 2,0)
 permettre (+ 42,0 ; - 12,0 ; ? 3,0 ; -? 1,0)
 avoir peur (+ 30,0 ; - 1,0)
 il me plaît (+ 1,0 ; - 1,0)
 plaise à Dieu / au ciel (+ 14,0 ; - 8,0)
 pouvoir (loc. 1,0)
 préférer (+ 1,0)
 prier (+ 5,0)
 projet (attr. 2,0)
 il est à propos (+ 5,0 ; - 1,0)

proposer (+ 1,0)
 redouter (+ 2,0)
 avoir soin (+ 10,0 ; ? 1,0)
 soin (attr. 1,0)
 mettre ses soins (loc. 1,0)
 souffrir (+ 20,0 ; - 17,0 ; ? 1,0)
 souhaiter (+ 30,0 ; - 1,0)
 chose que je souhaite (attr. 1,0)
 tâcher (+ 11,0)
 tâcher d'obtenir / de prévenir (+ 2,0)
 il me tarde (+ 1,0)
 il est temps (+ 6,0 ; -? 1,0)
 il tient à qqn / à qqch (+ 2,0 ; - 2,0 ; ? 5,0)
 trembler (+ 8,0)
 valoir autant / bien / mieux / la peine
 (+ 21,0 ; - 2,0 ; ? 1,0)
 vœu (attr. 1,0)
 volonté (+ 2,0 ; attr. 2,0)
 vouloir (+ 283,0 ; - 62,0 ; 76,0 ; -? 6,0)

Expressions regardantes volitives

s'assurer (+ 2,9 ; - 0,1)
 être d'avis / mon avis est (+ 6,2 ; attr. 5,3)
 crier (+ 2,8)
 dire (+ 12,1110)
 écrire (+ 1,17)
 entendre (+ 1,17 ; - 1,0)
 expédient (attr. 1,1)

faire (+ 1,57 ; - 1,0)
 prendre garde (+ 2,2)
 prétendre (+ 6,50 ; - 6,0 ; ? 4,1)
 faire publier (+ 1,0)
 résultat (attr. 1,3)
 sentiment (+ 0,1 ; attr. 3,1)

Verbes de résolution

occasionnellement

exiger (+ 26,2 ; - 3,0 ; ? 1,0 ; -? 1,0)
 ordonner (+ 17,7)
 résoudre (+ 1,1)

toujours

arranger (+ 0,3)
 il est arrêté (+ 0,4)
 il a été convenu (+ 0,1)
 convention (attr. + 0,1)
 décider (+ 0,12 ; attr. 0,1)

Exemples et commentaires

il s'agit

Il s'agit seulement... mais je dis, en tout bien tout honneur, que vous me *donniez* à coucher ce soir (Beaumarchais, *Le barbier de Séville*, acte 2, scène 14, p. 90)

aimer

Dans notre corpus, *aimer* est volitif dans dix cas et subjectif dans un cas seulement (le second exemple ci-dessous).

- vous voyez que je suis franche, et j'aime qu'on le *soit* avec moi (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 173)
- j'aime aussi que vous lui *ayez donné* pour compagne la jeune R** ; c'est un ange de douceur que cette fille (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 14, p. 107)

aimer mieux

je protestai que je ne remonterais pas et que, mourir pour mourir, j'aimais mieux que ce *fût* à l'endroit où j'étais qu'à deux lieues plus loin (Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 19)

appréhender

J'avais lieu d'appréhender aussi, par la déclaration de ses sentiments, qu'il ne *formât* le dessein de tirer parti d'elle (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 71)

approuver

Quoique j'approuve assez que chacun *se tienne* ferme dans le poste où la nature l'a mis (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 139, p. 220)

s'assurer

Ce verbe ordinairement déclaratif est volitivé dans deux cas dans notre corpus. Nous donnons un exemple de chacun des emplois.

- on peut s'assurer, par conséquent, que rien n'est plus exact et plus fidèle que cette narration (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 26)
- Je criai qu'on arrêât, et ordonnai qu'on laissât sa retraite libre, en s'assurant seulement qu'il *sortît* de chez moi (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 192)

attendre

Après ce verbe, le subjonctif est banal (95 % des cas dans notre corpus). Celui-ci reflète l'aspiration du protagoniste.

[il] attendit avec impatience que l'étoile Seat *vînt* à paraître (Voltaire, *Zadig*, *Les rendez-vous*, p. 51)

Cependant, comme cette nuance d'aspiration est relativement ténue, qu'elle n'est pas un élément intrinsèque du sémantisme du verbe *attendre*, il arrive qu'elle s'estompe ; ce verbe a alors le même sens que sa forme pronominale, *s'attendre*, et devient donc un verbe de croyance.

- J'attendais qu'elle *allait changer* de langage avec moi. Point du tout (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 60, p. 250)
- j'attends de votre amitié que vous ne vous *refuserez pas* à ce que je désire (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 173, p. 374)

Cet usage est conforme à celui du XVII^e siècle [cf. Silenstam, *op. cit.*, p. 121].

être d'avis / mon avis est

Ces deux expressions peuvent servir à la simple communication d'une opinion (emploi

déclaratif ; voir les deux premiers exemples suivants). Mais le plus souvent, elles sont volitives ; c'est qu'on donne fréquemment son avis dans le but d'influer sur la conduite d'autrui (troisième et quatrième exemples).

- Le mien [...] est d'avis que, dans les personnes naturellement actives, cette espèce d'apathie subite n'est jamais à négliger (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, p. 262)
- Notre avis est donc que si les aventures rapportées dans cet ouvrage ont un fond de vérité, elles n'ont pu arriver que dans d'autres lieux ou dans d'autres temps (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, p. 14)
- je suis d'avis qu'on n'y aille pas (Marivaux, *Le paysan parvenu*, p. 120)
- Mon avis, à moi, est que nous déjeunions et que nous partions (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 80)

avoir besoin

Dans la suite, les enfants de ce frère ont eu grand besoin que je les reconnusse pour mes neveux (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 27)

trouver bon

oubliez-moi, et trouvez bon que j'aïlle par un repentir éternel abjurer aux pieds de l'être suprême les infamies dont je me suis souillée (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 185)

but

- son but, dis-je, est qu'elle soit marquise (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 71, p. 262)
- Mon but, à votre égard, c'est que vous soyez vertueuse et heureuse (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 73, p. 272)

commander

Une laide impérieuse, et qui veut plaire, est un pauvre qui commande qu'on lui fasse la charité (Chamfort, *Maximes et pensées*, 403, p. 139)

mon conseil serait

Mon conseil serait qu'après avoir découvert la fugitive (ce qui ne sera pas difficile), vous la fissiez cacher avec son frère dans une pièce (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 87, p. 292)

consentir

- et je consens que vous continuiez à faire de mauvais vers (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 49)
- Vous consentez donc à ce que nous devenions étrangers l'un à l'autre ! (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 91, p. 202)

il est de conséquence

et tu sens de quelle conséquence il est qu'elle me revienne (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 46, p. 224)

il serait convenable

on a tant de fois trompé le Public là-dessus qu'il serait convenable qu'il n'en crût pas sur sa parole ou l'Auteur, ou l'Éditeur (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, préface, p. 25)

il convient

Mais je crois qu'il convient que je me rende auprès du roi mon père (Voltaire, *La princesse de Babylone*, XI, p. 465)

craindre

- il craignait que sa voix de tonnerre, et surtout celle de Micromégas, n'*assourdît* les mites sans en être entendue (Voltaire, *Micromégas*, chap. 6, p. 12)
- Je ne crains qu'une chose, ajoutais-je, c'est que G... M... ne se serve de la connaissance qu'il a de notre demeure pour nous rendre quelque mauvais office (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 154)
- tout ce que je crains, c'est que ces dames ne nous *fassent* quelque méchante affaire (Voltaire, *Candide*, chap. 16, p. 185)

craindre qu'on ne soupçonne

Elle craint qu'on ne soupçonne que l'espoir et la facilité *aient enhardi* l'insolence (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 117)

Après réflexion, nous avons classé cette idée regardante complexe parmi les expressions volitives, parce que soupçonner est un verbe déclaratif au XVIII^e siècle (+ 0,18), et que ce ne peut donc être que la modalité de crainte qui a provoqué l'emploi du subjonctif.

crainte

- Ma seule peine était la crainte qu'il ne *durât* pas longtemps (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 10, p. 173)
- à lui faire croire que toute ma crainte était qu'il ne *devinât* la cause de mon trouble (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 185)

crier

Ce verbe est volitivé deux fois dans notre corpus.

Je criai qu'on *arrêtât*, et ordonnai qu'on laissât sa retraite libre (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 192)

il est décent

« Monsieur, apprenez que, quand vous êtes avec mon mari dans le monde, il est décent que vous *soyez* plus aimable que lui. » (Chamfort, *Maximes et pensées*, 551, p. 177)

défendre

Et je défends qu'il *soit* question entre eux de cette affaire, et que la prérogative de maître et de serviteur *soit agitée* à l'avenir (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 176)

demander

- Comme on allait procéder à la troisième course, *Candide*, n'en pouvant plus, demanda en grâce qu'on *voulût* bien avoir la bonté de lui casser la tête (Voltaire, *Candide*, chap. 2, p. 148)
- Il ne demandait pas mieux que tout cela se *sût* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 190)
- tout ce que je vous demande, c'est que votre grand aumônier *boive* avec nous (Voltaire, *La princesse de Babylone*, IV, p. 419)

demande

mon unique demande est que vous *permettiez* que cet ami soit aussi le vôtre (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 65, p. 134)

dépendre de quelqu'un

C'est [...] qu'il n'a dépendu que d'elles que vous n'en *ayez fait* tout ce qu'il vous plairait (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 87)

avoir le désir

en créant les hommes de forces inégales, elle nous a convaincus du désir qu'elle avait

que cette inégalité *se conservât* même dans le changement que notre civilisation apporterait à ses lois (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 158)

désirer

mais ce que je désirerais, c'est que...

– Achez ; il y a peu de choses que je ne me sente le courage d'entreprendre pour vous obliger.

– C'est que vous *restassiez* entre ses bras jusqu'au jour ; j'arriverais, je vous surprendrais... (Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 253)

ne pas avoir dessein

Pour moi, je vis très bien que M^{lle} Habert n'avait pas dessein qu'elle *fût* des nôtres (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 79)

ne pas être digne

elle rougit légèrement, car je n'étais pas digne qu'elle en *rougît* beaucoup (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 134)

dire

Ce verbe est volitivé douze fois dans notre corpus.

et elle m'a dit que tu *attendes* pour aller avec elle (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 78)

écrire

Il lui écrivit que le roi avait quelques vues sur lui, et qu'il *se rendît* à Fontainebleau (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 74)

empêcher

À l'égard de l'âge de cette personne, la rondeur de son visage, sa blancheur et son embonpoint empêchaient qu'on en *pût* bien décider (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 54)

entendre

Ce n'est que par commodité que nous avons classé ce verbe parmi les verbes déclaratifs volitivés. À proprement parler, c'est un verbe *sémantiquement ambivalent*.

il me répondit qu'il était à sa place, et que monsieur son père avait entendu qu'il *occupât* le fond (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 2, p. 82)

mourir d'envie

je mourais d'envie qu'elle me *vît* comme j'étais (Marivaux, *Le paysan parvenu*, p. 158)

il est essentiel

il est essentiel pour le maintien de l'équilibre qu'il y *ait* autant de bons que de méchants (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 50)

éviter

Dès ce moment, je ne m'occupai plus que des moyens d'éviter qu'il *pût* me trouver un tort (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 10, p. 36)

proposer un expédient

mais il proposa un expédient : ce fut qu'il *plût* à son Altesse de le faire combattre sur-le-champ contre son rival (Voltaire, *Le blanc et le noir*, p. 136)

Grammaticalement, la complétive se rapporte à *expédient* ; mais bien sûr, c'est le volitif *proposer* qui entraîne l'emploi du subjonctif.

s'exposer

Songez que celui qui tarde à profiter du moment de la grâce, s'expose à ce qu'elle lui *soit retirée* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 123, p. 279)

exiger

La vraisemblance exigeait qu'il *s'étayât* sur les mœurs espagnoles (Beaumarchais, *Lettre modérée...*, p. 43)

Ce verbe, ordinairement volitif, peut fonctionner comme un verbe de résolution :

Son père exigea qu'il *rentrerait* dans la maison, et que là il lui *serait permis* d'éprouver sa vocation, en observant toutes les règles de la vie monastique pendant une année (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 185)

L'autorité du père, au XVIII^e siècle, paraît tellement incontestable qu'il n'est pas nécessaire à celui-ci d'insister sur sa volition ; il suffit qu'il *énonce* ce que sera l'avenir de son fils. Cependant le locuteur fait savoir au lecteur que cette communication énoncée constitue en fait une exigence.

Un deuxième cas d'indicatif s'explique autrement :

Il exigea en même temps de ma parole d'honneur que jamais je ne *porterais* de plainte contre lui (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 38, p. 185)

L'expression *parole d'honneur* prépare l'esprit de l'allocutaire à une complétive déclarative. La phrase équivaut à *Il exigea que je donne ma parole d'honneur que jamais je ne porterais...*

faire

Dans 57 cas, dans notre corpus, ce verbe est déclaratif, avec le sens de "avoir pour conséquence, pour résultat". Dans le seul cas où nous l'avons trouvé suivi d'un subjonctif, il est volitif, il a le sens de "faire en sorte, faire ce qu'il faut pour".

- La vivacité de son esprit fait qu'il *saisit* tout avec promptitude (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 25, p. 58)
- Soyez honnête, soyez heureuse, et faites que je le *sois* (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 162)

Ne pas faire est dubitatif :

les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on *obéisse* plus aux lois (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 80, p. 137)

fasse le ciel

Fasse le ciel que je ne me *serve* de tant de trésors qu'il m'a communiqués, que pour sa gloire ! (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 45, p. 81)

faire en sorte

je ferai en sorte que vous *lisiez* celle-ci (Rétif, *La paysanne pervertie*, lettre 17, p. 123)

il faut

il faut qu'elle *soit signée* de trois autres de mes confrères (Voltaire, *Zadig, Les rendez-vous*, p. 51)

prendre garde

Selon qu'elle est déclarative ou volitive, cette expression signifie "être attentif au fait que" ou "faire en sorte d'éviter que".

- Mais prenez garde que toutes ces histoires de maîtres supposés *sont* de vieilles finesses, des moyens de comédie (Beaumarchais, *Le barbier de Séville*, acte 3, scène 2, p. 103)
- Mais prenez garde, lui dis-je, qu'il ne vous *échappe* quelque friponnerie (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 24)

La forme *échappe* n'est pas réellement ambiguë, puisque la phrase n'aurait pas de sens s'il s'agissait d'un indicatif présent. D'autre part, le discordantiel *ne* n'accompagne

jamais l'indicatif après *prendre garde*.

avoir hâte

« Mon Dieu, ma mère ! on dirait que vous avez hâte que mon frère Edmond *s'en aille*, que vous nous faites tant dépêcher ! » (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 13, p. 100)

il est important / c'est un point important

- il est important que vous en *soyez éclairci*, afin que vous n'ayez point à vous plaindre de moi (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, p. 62)
- C'est un point important que ta sœur *voie* nos spectacles ! (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 23, p. 154)

importer

- Qu'importe, dit le derviche, qu'il y *ait* du mal ou du bien ? (Voltaire, *Candide*, chap. 30, p. 243)
- tout ce qui nous importe, c'est que je lui *parle* ou que je lui *écrive*, de son aveu (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 99, p. 328)

il est indécent

il leur avait dit dans son sermon qu'il était indécent que je *demeurasse* avec elles (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 74)

inquiétude

ma seule inquiétude était que madame de Volanges ne *profitât* de ce moment pour gagner la confiance de sa fille (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 63, p. 128)

ne pas avoir l'intention

et la vérité est que jamais la famille du marquis n'a eu l'intention que ce mariage *se fît* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 74, p. 276)

intention

elle créa dans l'origine des êtres forts et des êtres faibles, son intention est que ceux-ci *soient* toujours subordonnés aux autres (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 151)

le mieux est

Mais le mieux est de ne pas avoir besoin de sa recette ; et que ni le coiffeur, ni le porteur d'eau *n'aient* rien de commun avec vous, hors de leur emploi (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 98, p. 323)

mériter

vous jugerez si elle mérite que je *fasse* cette démarche pour elle (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 34)

la mode sera

quand la mode sera qu'on *ait* des hanches factices (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 73, p. 268)

c'est bien le moins

C'était bien le moins qu'ils *fissent* brûler Zadig pour le mauvais coup qu'il leur avait joué (Voltaire, *Zadig*, *Les rendez-vous*, p. 49)

le moyen

Mais le moyen que de grands garçons *voulussent* être à mon école ! (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 2, p. 67)

il est nécessaire

mais il était nécessaire que nous *fussions* libres (Voltaire, *Candide*, chap. 5, p. 157)

l'objet est

je saisis l'esprit plutôt que la lettre du serment ; son objet était qu'il ne *se fît* jamais aucune plainte (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 144)

obtenir

Nordahl classe ce verbe parmi les *sémantiquement ambivalents* [op. cit., p. 45]. La nuance est assez mince : le subjonctif marque que le locuteur tient à mettre en valeur l'effort fourni pour obtenir – la tension volitive –, tandis que l'indicatif est l'indice que l'esprit du locuteur est focalisé sur la réalité du résultat obtenu. On pourrait rapprocher ce verbe des *verbes de résolution* (ce que le locuteur obtient, c'est une résolution du délocuté).

- et j'obtins qu'elle lui *ferait* une querelle de cette même partie de chasse (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 71, p. 143)
- moi, voyant qu'elle affligeait mon père sans le dissuader, j'obtins qu'elle *cédat* (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 1, p. 47)

ordonner

Ce verbe, volitif dans 70 % des cas au XVIII^e siècle, est considéré comme un *verbe de résolution* lorsque celui qui ordonne est censé exercer une autorité incontestable (roi, juge, oracle, loi, père).

- si son rival n'avait ordonné qu'on lui *sauvât* la vie (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 141, p. 227)
- Louis XII et François I^{er} ordonnèrent qu'on ne *traiterait* plus les affaires qu'en français (Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, p. 134)
- Le juge ordonna qu'il *serait lié* à la pierre, sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'il eût rendu les cinq cents onces (Voltaire, *Zadig, L'esclavage*, p. 43)

donner ordre

Il donna ordre qu'on *éveillât* tous ses ministres (Voltaire, *La princesse de Babylone*, IV, p. 417)

c'est l'ordre de Dieu

nous sommes liés tous deux par des attaches différentes, et c'est l'ordre de Dieu que nous nous y *tenions* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 9, p. 76)

il est du bon ordre

Il avait persuadé son maître qu'il était du bon ordre qu'il lui *laissât* ce choix, afin de lui donner une autorité plus grande (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 64, p. 112)

valoir la peine

Il n'y avait que Teutath et le gui de chêne qui valussent la peine qu'on en *parlât* (Voltaire, *Zadig, Le souper*, p. 48)

ce n'est pas la peine

Ce n'était donc pas la peine [...] que ton âme *fût* si savante dans le ventre de ta mère (Voltaire, *Micromégas*, chap. 7, p. 126)

permettre

Vous savez comme le ciel permet que mon petit muet m'*avertît* de l'ordre de Sa Sublime Majesté (Voltaire, *Zadig, Le basilic*, p. 61)

avoir peur

mais sur la fureur de cet animal, on eut peur qu'elles n'*eussent* les suites les plus affreuses (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 197)

Dans un grand nombre de cas, *avoir peur* sert à introduire une affirmation atténuée (emploi dubitatif, donc) :

J'ai peur qu'il n'y *ait* de la besogne à votre genou pour plus d'un jour (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 85)

il ne me plaît pas

il ne me plaît pas que vous *restiez* ici davantage (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 125)

à Dieu ne plaise

À Dieu ne plaise que je *dise* que ce dont on vous accuse *soit* vrai ! (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 145, p. 240)

Subjonctif aussi dans la deuxième complétive, celle qui dépend de *dise*, parce que "à Dieu ne plaise que je dise" implique "Je ne souhaite vraiment pas dire".

pourvoir

la Nature semblait avoir sagement pourvu à ce que les sottises des hommes *fussent* passagères, et les livres les immortalisent (Montesquieu, *Lettres persanes*, l. 66, p. 114)

préférer

vous avez préféré qu'elle *fût* rare (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 93, p. 205)

prétendre

Ce verbe est ordinairement déclaratif à la forme affirmative, mais il est facilement volitif (6 cas sur 56 dans notre corpus). À la forme négative et à la forme interrogative, il est tantôt volitif, tantôt dubitatif. Dans un cas d'interrogation sans inversion, il est suivi d'un indicatif (ce type d'interrogation entraîne dans presque tous les cas le même mode que la forme affirmative).

On pourrait très bien considérer ce verbe comme un "sémantiquement ambivalent".

- d'autres prétendirent qu'elle *avait pris* la fuite (Voltaire, *Zadig, Le pêcheur*, p. 57)
- Je ne veux rien savoir ; je prétends seulement que vous *restiez* là (Louvvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 43)
- À mon réveil, Manon me déclara que, pour passer le jour dans notre appartement, elle ne prétendait pas que j'en *eusse* l'air plus négligé (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 146)
- Et que prétendez-vous que je *fasse* ? (Montesquieu, *Lettres persanes*, l. 14, p. 44)
- Pouvez-vous prétendre que ce que vous appelez le bonheur de la vertu *soit* exempt de peines, de traverses et d'inquiétudes ? (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 108)
- vous prétendez que celui qui fera le mieux un entrechat *sera* le financier le plus intègre et le plus habile ? (Voltaire, *Zadig, La danse*, p. 83)

Le contexte de cette phrase montre qu'elle est fortement dubitative. Cependant, l'emploi du futur simple est rendu obligatoire par le fait que la localisation précise dans le futur a déjà été assurée par le verbe de la proposition relative qui précède. Le futur *sera* comporte bien une modalité affirmative ; mais celle-ci est empreinte d'ironie.

On trouvera dans l'exemple qui va suivre un emploi modal particulier et assez rare du subjonctif imparfait : il y exprime l'irréel par lui-même, sans l'aide d'aucun élément contextuel. Remarquons que les deux premiers subjonctifs résultent d'une modalité volitive protagonistique, tandis que le troisième (*puisse redouter*) s'explique par une "réinvasion nynégocentrique" [terme de Damourette et Pichon (*op. cit.*, § 1869)].

Mais de prétendre que je me *sois donné* tant de soins pour n'en pas retirer de fruits ; qu'après m'être autant élevée au-dessus des autres femmes par mes travaux pénibles, je *consente* à ramper comme elles dans ma marche, entre l'imprudence et la timidité ; que surtout je *puisse redouter* un homme au point de ne plus voir mon salut que dans la fuite ? Non, Vicomte ; jamais. (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 81, p. 178)

prier

Je prie les vertus célestes que vos plaisirs *soient* sans mélange, votre beauté durable et votre bonheur sans fin (Voltaire, *Zadig, épître dédicatoire*, p. 10)

mon projet est

Mon projet, au contraire, est qu'elle *sente* bien la valeur et l'étendue de chacun des sacrifices qu'elle me fera (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 70, p. 41)

il est à propos

ainsi, mademoiselle, je crois qu'il est à propos que nous *prenions* congé de la compagnie (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 113)

proposer

je proposerais, mais comme un simple projet, que je soumetts à votre examen, que M. le marquis *épousât*, pour sa fortune et son avancement, la personne que vous avez en vue (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 61, p. 253)

Même quand il ne sert guère qu'à atténuer une affirmation, un "conditionnel" (appellation traditionnelle) dans la principale entraîne automatiquement – au XVIII^e siècle – l'emploi de l'imparfait du subjonctif dans la subordonnée.

faire publier

Le jour même il fit publier, au nom du roi, que tous ceux qui prétendaient à l'emploi de haut receveur des deniers de Sa gracieuse Majesté Nabussan, fils de Nussanab, *eussent* à se rendre, en habits de soie légère, le premier de la lune du crocodile, dans l'antichambre du roi. (Voltaire, *Zadig, La danse*, p. 83)

redouter

Plus mon triomphe me paraissait brillant, plus je redoutais qu'il ne *fût traversé* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 113)

résoudre

Nous résolûmes aussi que je *me mettrais* fort mal, la première fois que je serais admis à l'honneur de le saluer (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 89)

Assez curieusement, nous avons relevé une phrase où *résoudre* n'est pas un verbe de... résolution, mais un volitif – ou, pour mieux dire, un volitivé.

Comme nous avons six heures à passer ensemble, et que j'avais résolu que tout ce temps *fût* pour lui également délicieux (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, l. 10, p. 37)

le résultat est

Cette expression est volitivée dans un cas (ce qui "résulte", c'est une injonction).

- et cependant le résultat de tout cela était que les plats *se trouvaient* si considérablement diminués quand on desservait, que... (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 62)
- ils tinrent conseil [...] et le résultat fut enfin que j'*eusse* à me décider avant de partir à leur passer par les mains à tous quatre (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 73)

mon sentiment est

L'expression *mon sentiment est que* fonctionne comme *mon avis est que* (cf. supra).

- Mon sentiment, à moi, fut qu'il *s'agissait* d'une quarantaine d'années (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 54)
- mon sentiment est qu'il reste (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 120)

Le contexte rend absurde l'hypothèse que *reste* soit un indicatif présent.

avoir soin

aussi, pour les conserver, avons-nous grand soin que leur triomphe ne *soit* jamais si pur, qu'ils puissent en expirer de plaisir (Beaumarchais, *Lettre modérée...*, p. 32)

Le soin de [...] est

Le plus grand soin de ceux qui règlent ma destinée ayant été que tout ne *fût* pour moi que fausse et trompeuse apparence (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 6, p. 110)

mettre ses soins

Je vous prie donc, Vicomte, de mettre vos soins à ce qu'il ne *puisse* se rapprocher de sa Cécile (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 113, p. 262)

souffrir

- vous souffrez que ceux dont la conduite vous est confiée *aient fait* ce que vous n'auriez pas la témérité de faire (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 21, p. 53)

L'exemple ci-dessus est le seul que nous possédions où *souffrir* peut être considéré comme un subjectif, puisque l'action *aient fait* est avérée. Il nous semble pourtant que, même dans ce cas-ci, son sémantisme comporte un effort de volonté.

- On ne souffrait pas qu'elle *parlât* à aucun des prétendants (Voltaire, *Zadig, Les combats*, p. 68)

souhaiter

je souhaite, dit Martin, qu'elle *fasse* un jour votre bonheur (Voltaire, *Candide*, chap. 24, p. 223)

la chose que je souhaite est

L'unique chose qu'alors je souhaitasse pour l'avenir, était qu'elle ne *cessât* pas de m'aimer (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 291)

tâcher

mais je tâcherai toujours que mon malheur, si j'en ai, n'*ait* rien de commun avec toi (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 14, p. 107)

tâcher d'obtenir

je tâchai d'obtenir de ses yeux qu'ils *parlassent* franchement leur langage (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 76, p. 156)

il me tarde

Il me tardait bien que cette dame s'en *fût* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, l. 18, p. 48)

il est temps

il est bien temps que vous *reveniez* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 118, p. 270)

à quoi tient-il ?

À quoi tient-il que je ne vous *fasse* entendre : « J'interromprai ; tu n'interrompras pas » ? (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 245)

trembler

Je tremble toujours qu'on ne *parvienne* à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie plus abrégée pour faire périr les hommes (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 105)

il vaut autant / il vaut mieux

- je devine qu'il vaut autant que je *fasse* la chose de bonne grâce, que d'en être prié (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 202)

- il valait bien mieux qu'elle n'*eût* pas pitié de vous (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 124)

ne pas valoir

La chose ne vaut pas, répondit-elle, que vous vous en *fassiez* des reproches (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 109)

mon vœu serait

L'unique de tous mes vœux, repris-je, serait que vous *crussiez* que je vous aime (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 72)

la volonté de Dieu est / il est dans la volonté de Dieu

- Ô mon Dieu, m'écriai-je, vous l'avez voulu, il était dans votre volonté que le faible et l'innocent *devinssent* encore la proie du crime et de l'impunité (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 98)
- Mon confesseur m'a dit que la volonté de Dieu était que je *partisse* (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, P. 125)

vouloir

Que voulez-vous maintenant de moi, Madame ? – Que tu *meures*, scélérat, lui répondit-elle, que tu *meures* (Voltaire, *Zadig, La femme battue*, p. 38)

Avant "que tu meures", il est sous-entendu "je veux", c'est évident.

Les expressions verbales subjectives

Nous avons décidé d'appeler subjectif (ou subjectivé) tout verbe qui, regardant un fait avéré (un "déjà-accompli", un "ayant lieu" ou un "aura-lieu"), est suivi du subjonctif.

Nous avons déjà proposé une explication du fait que les verbes subjectifs sont presque toujours suivis du subjonctif lorsque la construction de la phrase est contactuelle, mais presque toujours de l'indicatif lorsque la construction n'est pas contactuelle [cf. *supra*, p. 14].

Les six cas d'indicatif dans une complétive en contact direct avec l'expression regardante s'expliquent assez aisément ; ils seront tous cités et commentés dans le corps du chapitre.

Quant aux sept cas de subjonctif dans une construction non-contactuelle, on peut les expliquer de deux manières :

– le sentiment exprimé par le verbe de la proposition principale est particulièrement fort ; il accapare toute l'énergie constatative du locuteur ;

Les sept idées regardantes dont nous parlons sont :

- ce qui me désespère, c'est que...
- ce qui doit étonner, c'est que...
- ce qui nous a fait la plus grande joie, ça ^[sic] été que...
- se plaindre de ce que...
- ce qu'il y a de singulier, c'est que...
- ce qui vous surprendra davantage, c'est que...
- une chose qui me surprendra toujours, c'est que...

– toutes ces phrases rapportent des faits qui ont beaucoup étonné le locuteur ; une sorte d'incrédulité résiduelle subsiste dans son esprit ; la réalité du fait est certes reconnue par l'intellect, mais elle n'est pas encore bien ressentie.

* * *

Les phrases comportant une construction non-contactuelle figureront dans l'ordre alphabétique, mais en italique.

Expressions regardantes subjectives de notre corpus

il m'est agréable (+ 1,0)	choquer / être choqué (loc. 0,1 ; emph2 0,2)
être bien aise (+ 20,0)	se mettre en colère (loc. 0,1)
c'est assez (+ 3,0 ; -? 2,0)	il est commode (+ 1,0)
il est avantageux (+ 1,0)	il est commun (+ 1,0)
être bon, avoir cela de bon (+ 8,0 ; - 2,0 ; -? 1,0 ; emph1 0,1)	faire compliment (loc. 0,1)
bonheur (+ 3,0)	compter pour rien (? 1,0)
chagrin (loc. 0,2 ; attr. 0,1 ; emph1 0,1)	être content (+ 1,0 ; - 1,0)
être charmé (+ 15,0)	se contenter (+ 1,0)
	consoler (emph2 0,3)

contrarier (emph2 0,1)	gronder (loc. 0,1)
coup d'or (+ 1,0)	haïr (- 1,0)
coup de partie (+ 1,0)	être / se trouver heureux (+ 19,0 ; -? 1,0 ; loc. 0,1)
il est cruel (+ 1,0)	il est honteux (+ 2,0)
daigner témoigner (- 1,0)	être honteux (+ 1,0 ; loc. 0,1)
défier de montrer (+ 1,0)	être humilié (+ 1,0)
désapprouver (+ 1,0 ; - 1,0 ; -? 1,0)	sauver l'humiliation de penser (+ 1,0)
désespérer (+ 3,0 ; - 1,0 ; emph2 1,0)	impatienter (emph2 0,1)
être au désespoir (+ 6,0)	il est incompréhensible (+ 1,0)
être désolé (+ 1,0)	il me paraît inconcevable (+ 1,0)
rendre difficile (emph2 0,1)	chose incroyable (+ 1,0 ; emph1 0,1)
disconvenir (- 3,0)	il est indifférent (+ 1,0)
c'est dommage / quel dommage (+ 21,0)	s'indigner (+ 2,0)
c'est drôle (+ 1,0)	il est inouï (+ 2,0)
il est dur (+ 1,0)	être jaloux (loc. 0,1)
il est / devient égal (+ 4,0)	être au comble de la joie (+ 1,0)
s'embarrasser (- 2,0 ; emph2 0,1)	faire la plus grande joie (emph2 1,0)
s'émerveiller (+ 1,0)	il est juste (+ 12,0 ; -? 3,0)
endurer (- 1,0)	justice que l'on se rend (emph1 0,1)
faire enrager (emph2 0,1)	le ciel soit loué (loc. 0,1)
il est étonnant / avoir d'étonnant (+ 1,0 ; - 8,0 ; -? 1,0 ; emph2 0,2)	le mal / avoir de mal (emph1 0,1 ; emph2 0,1)
être dans l'étonnement (+ 1,0)	malheur (+ 2,0 ; -? 1,0 ; attr. 0,2 ; emph2 0,3)
étonner (emph2 1,1)	être / c'est malheureux (+ 3,0)
être étonné (+ 12,0 ; - 3,0 ; loc. 0,3)	trouver mauvais (+ 2,0 ; - 2,0)
être étonné de voir (+ 1,0 ; - 1,0)	le meilleur (emph1 0,1)
s'étonner (+ 13,0 ; - 2,0 ; loc. 0,1)	merveilleux (emph2 0,1)
il est / avoir d' / trouver étrange (+ 4,0 ; ? 1,0 ; emph2 0,2)	c'est un meurtre (+ 1,0)
il est / avoir d'extraordinaire (+ 3,0 ; - 1,0 ; emph1 0,1 ; emph2 0,1)	tant mieux (+ 2,0)
être fâché / fâcher (+ 24,1 ; - 11,0 ; ? 2,0 ; loc. 0,1 ; emph2 0,1)	il y a miracle (- 1,0)
être fâché d'apprendre / de voir (+ 1,0 ; - 1,0)	il est naturel (+ 8,0 ; - 2,0)
avoir cela de fâcheux (+ 0,1)	nuire (- 1,0)
se féliciter (loc. 0,1)	s'offenser (loc. 0,1)
être flatté (+ 1,0 ; loc. 0,1)	moins ordinaire (emph2 0,1)
frayeur (+ 1,0)	oser juger (- 1,0)
outrer de fureur (emph2 0,1)	être outré (+ 1,0)
il me gêne (+ 1,0)	pardon (loc. 0,2)
grâce (+ 1,1)	passe (+ 1,0)
rendre grâce (loc. 0,2)	avoir peine à comprendre (+ 1,0)
	être piqué (+ 1,0 ; loc. 0,1)

pis (emph1 0,2 ; emph2 0,2)	il est / me paraît / trouver simple (+ 8,0)
pis aller (emph1 0,1)	avoir la simplicité de croire (+ 1,0)
il est / paraît / c'est plaisant (+ 4,0 ; emph2 0,5)	il est / trouver singulier (+ 9,0 ; -? 0,1 ; emph2 1,6)
il est plaisant de considérer (+ 1,0)	chose singulière (emph1 0,1)
faire plaisir (+ 1,0) ; emph2 0,1)	se soucier (- 5,0)
être ravi (+ 3,0)	il suffit (+ 13,1 ; - 4,0 ; ? 1,0 ; -? 2,0)
regarder comme un avantage (+ 1,0)	supplier d'agréer (+ 1,0)
regarder comme une chose vicieuse (+ 1,0)	il est surprenant (+ 1,0 ; - 5,0)
avoir du regret (+ 1,0 ; loc. 0,1)	surprendre / être surpris (+ 15,1 ; - 6,0 ; ? 1,0 ; loc. 0,2 ; emph2 2,4)
regretter (+ 3,0)	tort (emph1 0,1)
se réjouir (loc. 0,4)	être transporté (+ 1,0 ; loc. 0,1)
se repentir (- 1,0)	avoir de / il est triste (+ 2,0 ; emph2 0,1)
se révolter (- 1,0)	il est d'usage (+ 1,0)
trouver ridicule (+ 1,0)	avoir assez peu d'usage pour penser (+ 1,0)
rire (loc. 0,2)	le hasard voulut (+ 1,1)
rougir (+ 2,0 ; loc. 0,2)	le malheur voulut (+ 2,0)
il sert (? 2,0)	le destin voulut (+ 1,0)

Expressions regardantes subjectivées

cacher (+ 1,1 ; - 1,18)	se plaindre (+ 3,2 ; loc. 1,6)
comprendre (+ 1,43 ; - 5,0 ; ? 1,0 ; -? 0,1)	c'est une chose / il est remarquable (+ 1,1)
concevoir (+ 2,22 ; - 6,0 ; ? 3,0)	

Exemples et commentaires

il m'est agréable

et il m'est bien agréable qu'il *reçoive* de vous notre petit-fils (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 18, p. 130)

être bien aise

j'ai mille emplettes à faire, et je serai bien aise que ce *soit* avec vous (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 45, p. 81)

c'est assez

Les deux mille Espagnols [...] dirent [...] que c'était assez que leur roi leur *eût ordonné* d'aller la délivrer (Voltaire, *La princesse de Babylone*, XI, p. 468)

il est avantageux

il est avantageux qu'elle en *rie* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 85, p. 291)

il est bon / avoir cela de bon

- D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la Société, il est bon qu'elles *soient observées avec zèle* (Montesquieu, *Lettres persanes*, p. 143)

- *J'ai cela de bon, moi, c'est qu'il ne faut que me faire apercevoir de mes fautes* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 63, p. 125)

c'est un bonheur

C'est peut-être un bonheur, disais-je ensuite, que nous *trouvions* de la consolation dans les faiblesses d'autrui (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 52, p. 94)

cache

Ce verbe, qu'on rencontre beaucoup plus fréquemment à la forme négative qu'à la forme affirmative, est ordinairement un déclaratif.

- pour *cache* qu'ils *souriaient* (Marivaux, *Le paysan parvenu*, p. 146)
- elle m'a bien *caché* qu'elle *eut* des adorateurs (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 19, p. 135)

L'accent circonflexe manque dans le texte, mais il ne nous paraît pas contestable que *eut* soit un subjonctif ; celui-ci reflète, nous semble-t-il, la crainte qu'éprouvent tant le locuteur que la protagoniste que le fait exprimé dans la subordonnée ne soit connu (autrement dit, il y a de la répugnance à envisager la réalité du fait).

- Je ne *cachai* point à Manon que le fond de mes richesses *n'était* que de cent pistoles (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 141)
- Je ne lui avais point *caché* que j'*eusse* *reçu* cent pistoles d'un ami (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 77)

Cet exemple est le seul, dans notre corpus, où n'est point respectée la "règle" de la distribution complémentaire de l'infinitif et du subjonctif [cf. *supra*, pp. 8 et 12]. Nous proposerons l'explication suivante : la phrase a d'abord été pensée à l'indicatif ; ce n'est que dans un deuxième temps, après une réflexion *consciente* du protagoniste, que le verbe de la subordonnée a été mis au subjonctif. Mais pourquoi ? – Le protagoniste, qui est en train de raconter sa vie, sait qu'il a eu grand tort de dire à Lescaut qu'il avait de l'argent : bien des conséquences néfastes s'en sont suivies ; le subjonctif lui paraît apte à refléter son regret de l'avoir fait. Dans cet emploi modal particulier (et rarissime au XVIII^e siècle), le subjonctif a, en quelque sorte, une valeur affective : il est comme la trace d'une velléité du protagoniste de refuser la réalité.

Est-ce à dire qu'il existe un "subjonctif du regret" ? Non ; l'emploi de ce subjonctif est *causé* par le regret du protagoniste, mais le subjonctif est impuissant à *exprimer* le regret. Admettons toutefois que, par le fait que l'occurrence du subjonctif est très faible après *ne pas cache*, il parvient à intriguer l'allocutaire ; celui-ci comprend que la phrase exprime un fait qui revêt, dans l'esprit du locuteur, une importance particulière.

En somme, le subjonctif, quoique incapable d'exprimer une quelconque modalité, peut fournir l'indication qu'une modalité *non affirmative* est en œuvre.

avoir du chagrin

- *Si vous avez du chagrin de ce que je ne vous écrivais pas, croyez-vous que ça ne me faisait pas de la peine aussi ?* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 30, p. 68)
- *Mais le plus grand chagrin que j'y éprouve est que personne ne me parle ici de vous et que je n'en puis parler à personne* (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 133)
- *mais le seul chagrin que j'ai en quittant la vie, c'est que mes derniers regards ont trouvé les femmes de mon maître criminelles* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 151, p. 245)

être charmé

je suis charmée, me dit-elle en me quittant, que tu *sois* de mon sentiment (Marivaux, *Le paysan parvenu*, p. 37)

choquer / être choqué

- *Un raisonneur de la troupe, plus hardi que les autres et choqué de ce qu'on doutait de son âme, observa l'interlocuteur* (Voltaire, *Micromégas*, chap. 6, p. 121)
- *Ce qui me choque le plus de vos mœurs, c'est que vous êtes obligés de vivre avec des esclaves* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 34, p. 69)

se mettre en colère

Des rustres du voisinage, étant accourus, se mirent en colère de ce qu'on les avait fait venir inutilement (Voltaire, *La princesse de Babylone*, VIII, p. 441)

il est commode

Les oiseaux disaient, dans leurs gazouillements, qu'il était peu commode qu'ils l'*élevassent* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 39, p. 76)

il est commun

Il est très commun que des rois *soient détrônés* (Voltaire, *Candide*, chap. 27, p. 233)

comprendre

À la forme affirmative, ce verbe est presque toujours un déclaratif, au XVIII^e siècle. Citons le parfait commentaire de Damourette et Pichon ^[op. cit., § 1869] : « indicatif : la compréhension porte sur le fait lui-même ; [...] le protagoniste saisit intellectuellement que ce fait existe. Il porte donc sur ce fait un jugement d'existence. Avec le subjonctif, il ne s'agit plus de porter un jugement sur le fait, qui est déjà connu et accepté ; ce que le protagoniste comprend, c'est la *causation* de ce fait. »

- Je comprends que le reproche d'avoir mis mes enfants aux Enfants-Trouvés *a* facilement *dégénéré* avec un peu de tournure, en celui d'être un père dénaturé et de haïr les enfants (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 9, p. 157)
- Je comprends très aisément que vous ne *regrettiez* point ce pays-ci (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 8 février 1760, p. 46)

Dans les cinq cas à la forme négative et le seul cas à la forme interrogative que nous avons relevés, la complétive est au subjonctif. (Remarquons d'ailleurs qu'il serait illogique que *comprendre*, à l'indicatif présent, ait un sens déclaratif à la forme négative ou interrogative.)

- On ne peut comprendre que tu *puisses quitter* tes femmes, tes parents, tes amis, pour aller dans des climats inconnus aux Persans (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 5, p. 29)
- Mais comprends-tu qu'un homme qui n'est que d'hier dans le ministère [...] *puisse devenir* dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie ?... (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 127, p. 201)

Comme d'ordinaire, la forme interrogative négative comporte la même modalité que la forme affirmative :

Ne comprenez-vous donc pas, petite pécore, que ce que l'on veut vous dire *est* de vous mettre à l'instant toute nue ? (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 138)

compter pour rien ?

– Mais comptez-vous pour rien, Madame, dit M^{me} de Lursay, l'opinion que de pareils discours peuvent donner de nous ?

–Eh oui ! ajouta M^{me} de Senanges, et que sur un aussi faux principe, un homme en nous regardant seulement, *croie* que nous sommes subjuguées ? (Crébillon fils, *Les*

égarements du cœur et de l'esprit, 2, p. 166)

concevoir

Ce verbe est utilisé comme comprendre (voir ci-dessus).

- Vous concevez bien que ce profit *fut fait* sur des terres déjà taxées (Voltaire, *L'homme aux quarante écus*, p. 325)
- Je conçois bien que les Grecs, et même les Latins, ayant donné une famille à chaque mot et de riches modifications à leurs finales, *se soient livrés* aux plus hardies tournures pour obéir aux impressions qu'ils recevaient des objets (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 114)
- On ne conçoit pas que l'organisation végétale *puisse* par elle-même mériter quelque attention (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 7, p. 127)
- Concevez-vous que Danceny n'*ait* pas su trouver ce moyen si simple ? (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 133, p. 305)
- *Tout ce que je conçois, répondit-elle, c'est qu'il vous sied moins qu'à un autre de parler mal des femmes* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 168)

consoler

La seule chose qui me consolât, c'était qu'une beauté si parfaite ne pourrait être longtemps ignorée (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 79)

être content

Je suis très content, me dit-il, que vous me *fassiez* l'honneur de souper chez moi, mademoiselle (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 44)

se contenter

en renonçant aux comparaisons et aux préférences, il s'est contenté que je *fusse* bon pour moi (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 8, p. 147)

contrarier

Mais ce qui doit le contrarier, c'est qu'avec M^{me} Parangon, [...], nous ne sortons plus qu'en voiture (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 19, p. 135)

coup d'or

et comme tu le disais, ça ^[sic] été un coup d'or que M^{me} Parangon, ma respectable protectrice, m'*ait fait partir* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, l. 12, p. 93)

coup de partie

ç'a été un coup de partie, que la comtesse l'*ait pris* il y a trois semaines (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 72, p. 264)

il est cruel

mais c'est qu'il est bien cruel que je me *plaigne* depuis une heure d'être fort mal, sans qu'on daigne y faire la moindre attention (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 78)

il serait dangereux

mais il serait trop dangereux pour lui qu'on le *soupçonnât* seulement du reste (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 216)

ne pas daigner témoigner

elle ne daigna pas seulement témoigner qu'elle s'*aperçût* de sa présence (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 160)

défier de montrer

je vous défie de me montrer dans le livre que vous m'avez donné qu'on s'y *soit* jamais pris d'une autre façon (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 4, p. 261)

désapprouver

Par fidélité à nos critères de classement, nous avons classé *approuver* parmi les volitifs et *désapprouver* parmi les subjectifs. Il est évidemment fort probable que ces deux verbes sont tous deux capables d'exprimer l'une et l'autre modalités.

mais je désapprouve si fort que vous *soyez* pour quelque chose dans la guerre des rats et des grenouilles (comme vous la nommez fort bien), que [...] (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 5 juillet 1760, p. 53)

désespérer

- j'étais désespéré qu'après l'avoir quittée si brusquement, elle me *retrouvât* avec M^{me} de Senanges (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 222)
- *Ce qui me désespère, c'est que vous n'en ayez rien obtenu qui vous dédommage de tout ce que vous avez fait pour elle* (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 248)

être au désespoir

j'étais au désespoir d'avoir épuisé inutilement ma bourse et que le peu d'argent qui me restait *fût* encore sur le point de m'être ravi par la friponnerie des archers (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 215)

être désolé

Je suis désolée que vous *ayez été grondée* à cause de moi (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 57)

rendre difficile

Et ce qui rendait leur retraite encore plus difficile, c'est que pendant que leur orateur avait parlé, on avait apporté les premiers plats de notre souper (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 113)

ne pas disconvenir

je ne disconviens pas qu'elles ne m'*aient fait jouer* plus d'une fois un assez mauvais personnage (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 276)

c'est dommage

"C'est bien dommage, disait Candide, que le sage Pangloss *ait été pendu* contre la coutume dans un auto-da-fé (Voltaire, *Candide*, chap. 13, p. 175)

c'est drôle

ces bin drol qui *falle* faire tout ce que tu veu i fot faire oci un peu ce que je veu moi (sic) (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 91, p. 298)

il est dur de voir

Il est bien dur, quand je vous aime comme je fais, de voir que vous *croyez* toujours que j'*ai* tort, et qu'au lieu de me consoler, ce *soit* de vous de vous que me *viennent* toujours les peines qui me font le plus de chagrin (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, l. 94, p. 206)

Dans la première complétive, l'auteur aurait-il écrit *croyez* pour *croyiez*, et, dans la deuxième, *ai* pour *aie* ?... À notre avis, oui.

il devient égal

d'après cela, il devient égal au plan général que tel ou tel *soit* bon ou méchant de préférence (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 50)

(s') embarrasser

- et pour le ^[le contenu de leur livre] défendre au cas qu'il fût attaqué, mais du reste sans en rien tirer pour leur propre usage, sans s'embarrasser même que ce contenu *fût* faux ou vrai pourvu qu'il ne fût pas réfuté (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 3, p. 59)

- *Ce qui m'embarrasse, c'est que je ne saurai pas bien faire ma lettre* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 18, p. 49)

s'émerveiller

Elles s'émerveillèrent qu'un homme qui bandait si bien un arc eût tant d'esprit (Voltaire, *La princesse de Babylone*, I, p. 399)

ne pas endurer

car ardents missionnaires d'athéisme et très impérieux dogmatiques, ils n'enduraient point sans colère que sur quelque point que ce pût être on osât penser autrement qu'eux (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 3, p. 62)

faire enrager

Mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a mis des poteaux de bois (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 142)

il est étonnant / avoir d'étonnant

- il est même assez étonnant qu'ils s'en soient emparés (Buffon, *Des époques de la nature*, 7, p. 206)
- *et ce qu'il y eut d'étonnant, c'est [...] que le mari crut que c'était une femme* (Louvot de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 74)

être dans le plus grand étonnement

Je suis enchantée de la sublimité de son génie et dans le plus grand étonnement qu'on puisse être en même temps si dépourvu de goût (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 29 mai 1764, p. 84)

étonner

- *et ce qui vous étonnera davantage, c'est qu'il en trouvera moins encore à me plaire* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 74, p. 149)
- *On sait quelle distance sépare en Italie la poésie de la prose ; mais ce qui doit étonner, c'est que le vers y ait réellement plus d'âpreté, ou pour mieux dire, moins de mignardise que la prose* (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 87)

être étonné [voir aussi les deux exemples cités à la p. 14]

On jouait gros jeu. Candide était tout étonné que jamais les as ne lui vinsent (Voltaire, *Candide*, chap. 22, p. 208)

trouver étrange / avoir d'étrange

- il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il ne ferait pas lui-même peut-être pour l'empire du monde (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 85, p. 144)
- *Et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'ils n'oseraient dire en face à personne ce qu'ils ont l'impudence d'imprimer* (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 386)

c'est extraordinaire / un fait extraordinaire

- C'est pourtant bien extraordinaire qu'une femme qui ne m'est presque pas parente prenne plus de soin de moi que ma mère (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, I, 29, p. 68)
- *et ce principe explique un fait extraordinaire, c'est qu'aux XIII^e et XIV^e siècles la langue française était plus près d'une certaine perfection qu'elle ne le fut au XVI^e* (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 99)

être fâché

- je suis seulement fâché que ce ne soit pas tout à l'heure (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 166)
- Je suis bien fâchée que vous êtes encore triste à présent, mais ce n'est pas ma faute (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 30, p. 69)

Cette phrase est extraite d'une lettre de Cécile Volanges. C'est une jeune fille passablement ignorante et peu intelligente ; Choderlos de Laclos, pour rendre cela, lui fait commettre de nombreuses fautes de style ou même de syntaxe. On peut considérer que l'indicatif après *être fâché que* est une de ces fautes intentionnelles.

- *Et il est fâché de ce qu'Edmond voit les comédies et les divertissements mondain* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 50, p. 231)
- *Je vois ce qui vous fâche ; c'est que les deux dernières fois que vous m'avez demandé de venir ici je ne vous ai pas répondu à cela* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 117, p. 269)

être fâché de voir

il leur parla encore avec beaucoup de bonté, quoiqu'il fût fâché dans le fond du cœur de voir que les infiniment petits *eussent* un orgueil presque infiniment grand (Voltaire, *Micromégas*, chap. 7, p. 127)

avoir cela de fâcheux

L'état de mari a cela de fâcheux que le mari qui a le plus d'esprit *peut être* de trop partout, même chez lui, ennuyeux sans ouvrir la bouche, et ridicule en disant la chose la plus simple (Chamfort, *Maximes et pensées*, 398, p. 213)

Sans doute la présence du démonstratif *cela* a-t-elle favorisé l'emploi de l'indicatif dans la complétive.

se féliciter

elles se félicitèrent toutes deux de ce que tu portais le même nom que ta petite commère (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 19, p. 133)

être flatté

- et peut-être sera-t-il flatté que j'*ai* assez *compté* sur sa générosité pour préférer de lui devoir une grâce que j'*ai* eu horreur d'acheter par un crime (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 102)
- *Je n'en fis pourtant rien, parce que cette dame ne voulait pas que je l'aimasse, et que j'étais flatté de ce qu'elle ne le voulait pas* (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 131)

avoir des frayeurs

Je l'ai gardée quatre jours, malgré les frayeurs que j'avais souvent qu'on ne la *trouvât* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 109, p. 249)

outrer de fureur

Ce qui m'outré de fureur, dit-elle, c'est que ce ton de mépriser les femmes devient à la mode (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 168)

il m'aurait gêné

mais c'est qu'il m'aurait gêné que quelqu'un *eût eu* seulement le droit de s'en plaindre (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 152, p. 342)

faire la grâce / regarder comme une grâce

- je regarde comme une grande grâce que Dieu m'*ait fait trouver* dans mon malheur un homme comme vous (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 10, p. 280)
- Dieu me fera peut-être la grâce que ce brutal-là me *frappera*, disait-elle en parlant de moi (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 183)

Faire la grâce est une expression déclarative ; mais l'expression *regarder comme une grâce* est subjective, elle exprime une appréciation personnelle du protagoniste.

rendre grâce

Tu devrais me rendre grâce encore du sacrifice que je t'ai fait : de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paraître fidèle ; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurais dû faire paraître à toute la terre (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 161, p. 253)

gronder

M^{me} Canon nous a grondées de ce que nous allions trop loin devant elle (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 12, p. 92)

Allions, et non *allassions*. Indicatif imparfait, donc, il n'y a aucune ambiguïté, car Rétif ne substitue **jamais** le subjonctif présent au subjonctif imparfait.

ne pas haïr

je ne hais pas même qu'on me dise que je le suis (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 97)

être / se trouver heureux

- – Il n'y a point ici de sonnettes.
- Vous êtes bien heureux qu'il n'y en ait point, lui dis-je (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 2, p. 84)
- *Dans l'excès de mon malheur, je me trouvais encore heureuse de ce qu'on ne m'avait pas enlevé ces secours* (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 107)

il est honteux

Il est honteux que ces messieurs soient toujours en procès avec leurs seigneurs (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 367)

être honteux

- C'est qu'en vérité j'étais honteuse qu'il eût fait sur moi, à une première fois, une impression si vive (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 69, p. 259)
- *J'étais d'abord tout honteuse de ce qu'il en était témoin* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 24, p. 155)

être humilié

j'étais humilié, surtout, qu'un enfant m'eût joué (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 99, p. 219)

impatienter

Et ce qui m'impatientait, c'est qu'il n'y avait rien d'assez friand pour ces grands serviteurs de Dieu (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 181)

il est incompréhensible

il est incompréhensible qu'un génie aussi sublime soit si dépourvu de goût (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 17 juin 1764, p. 87)

il lui paraît inconcevable

il lui parut inconcevable que je ne trouvasse que cela à lui dire (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 120)

chose incroyable

moi dans mon lit, et mes deux goguenards dans les leurs racontant à leurs femmes la chose incroyable, c'est qu'à vingt-deux ans, grand et vigoureux comme je l'étais, assez bien de figure, alerte et point sot, j'étais aussi neuf qu'au sortir du ventre de ma mère (Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 213)

il m'est indifférent

pourvu que je ne me rende pas, moi, il m'est fort indifférent qu'on *dise* qu'aucune femme ne sait résister (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 166)

s'indigner

ils s'indignaient qu'on *eût osé* manquer à leur vertueuse maîtresse (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 192)

il est inouï

C'est qu'il est inouï qu'on *se permette* d'ouvrir les lettres de quelqu'un (Beaumarchais, *Le barbier de Séville*, p. 94)

être jaloux

Je crois qu'ils sont jaloux de ce qu'on est plus heureux qu'eux ? (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 69, p. 261)

être au comble de la joie

Je suis au comble de la joie qu'Edmée *soit* ma belle-sœur (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 26, p. 166)

faire la plus grande joie

Et ce qui nous a fait à tous la plus grande joie, ça ^[sic] été qu'Edmond n'ait pas tué (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 50, p. 228)

il est juste

Au reste [...] il était juste, Madame et Monsieur, que je vous *offrisse* en commun mes justifications (Beaumarchais, *Lettre modérée...*, p. 44)

une justice que je me rends

Je me connais, et une justice que je me rends, c'est que par mes goûts, par mes sentiments, par mon caractère, j'étais née digne de l'honneur de vous appartenir (Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 161)

Le ciel soit loué

Le ciel soit loué de ce que vous avez l'honneur, mon cher neveu, d'être chrétien et Bas-Breton (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 5, p. 264)

Le mal

Le mal, c'est que je n'ai encore pu découvrir lequel de vos amants forme un dessein très hardi (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 30, p. 177)

Le malheur / Quel malheur

- Quel malheur que ce prince *ait* pour amis Damis ou Aramont ! (Chamfort, *Maximes et pensées*, 231, p. 100)
- *mais le malheur est que nous ne sommes plus dans l'âge d'or* (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 331)
- *Le malheur, c'est que je n'ai que seize ans* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 17, p. 120)

être malheureux

Elle me répondit qu'elle était bien malheureuse que j'en *pusse douter* (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 189)

trouver mauvais

il trouva mauvais que je me *donnasse* les airs d'être plus sensible que lui (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 191)

le meilleur

le meilleur, c'est que mon frère avait suivi sa femme, et qu'il a tout entendu (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 8, p. 74)

merveilleux

et ce qu'il y avait de merveilleux, c'est qu'ils ne s'en prévalaient pas (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, préambule, p. 46)

c'est un meurtre

"Que fait monsieur ici ? C'est un meurtre qu'il *s'ensevelisse* dans un village." (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 13, p. 99)

tant mieux

Tant mieux qu'il *soit* jeune, ma voisine, il aura de la jeunesse pour vous deux (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 103)

il est naturel

Pour moi, il était naturel que je *fusse* honteux (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 171)

nuire

- Je crois pourtant que cela ne pourra nuire à mes affaires que le conseiller *sache* qu'un marquis m'a fait des propositions de mariage (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 22, p. 145)
- *Mais ce qui nous a le plus nui, c'est qu'elle s'était entêtée d'un petit abbé de qualité, impie, incrédule, [...]* (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 130)

s'offenser

Quoique je méritasse toute sa haine, je ne laissai pas de m'offenser autant de ce qu'elle m'en marquait que si elle m'eût fait injustice (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 233)

être moins ordinaire

Mais ce qui est moins ordinaire est que ce premier moment décida de moi pour toute ma vie, et produisit par un enchaînement inévitable le destin du reste de mes jours (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 10, p. 171)

sans oser juger

et votre frère aîné a là-dessus des doutes qui le tourmentent jour et nuit, sans pourtant oser juger que ça *soit* mal (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, l. 81, p. 286)

être outré

J'étais outré qu'elle *eût pu* sitôt songer à un autre engagement (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 266)

pardon

j'ai badiné (et pardon de ce que je l'ai osé avec vous !) (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 25, p. 165)

Passer

Passer encore qu'il n'*ait pas entrevu* l'embarras où l'auteur s'est jeté volontairement au dernier acte (Beaumarchais, *Lettre modérée...*, p. 38)

avoir peine à comprendre

Il est si doux, d'ailleurs, et si honnête, que j'ai peine à comprendre qu'il *se soit porté* à cet excès sans de fortes raisons (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 102)

être piqué

- elle fut un peu piquée que la galanterie ne *s'adressât* pas à elle (Voltaire, *L'Ingénu*, p. 251)

- *Curieux de pénétrer ce mystère, et piqué de ce que c'en était un pour moi* (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 35)

il y a pis

il y a bien pis, c'est qu'on n'y fait presque rien qui soit jugé comme on l'a fait (Diderot, *Jacques le Fataliste*, p. 64)

se plaindre

Ce verbe est fondamentalement un déclaratif, mais il n'est pas étonnant qu'il soit très fréquemment subjectivé, puisqu'il comporte un "investissement psychologique" important.

- et son premier mouvement, en revoyant madame de la Tour, fut de se plaindre amèrement qu'elle l'*avait trompé* (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 128)
- Ma sœur se plaignit qu'on eût *laissé* passer plusieurs jours sans la venir voir (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 34)
- *Elle l'avait entendue me parler sentiment pendant tout le souper, et se plaindre de ce que tout ce qu'il y avait de mieux en France allant chez elle, je n'eusse pas encore songé à m'y faire présenter* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 169)

Ce subjonctif semble motivé par un souci de politesse de la protagoniste : en employant une forme verbale non-prédicative, elle atténue le reproche qu'elle fait à l'allocutaire.

- *On se plaint, en Perse, de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 107, p. 174)

il est / me paraît plaisant

- Il me paraissait plaisant que pour éviter que je lui manquasse de respect, elle me *redonnât* un rendez-vous (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 115)
- *Ce qui est plaisant, c'est qu'hier, en finissant la dernière page, j'ai reçu votre dernière lettre* (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 1^{er} novembre 1760, p. 63)

faire plaisir

ce qui a bien fait plaisir à nos chers père et mère, que vous *ayez eu* cette attention-là (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 50, p. 230)

être ravi

En vérité [...] je suis ravie que madame *ait pensé* à moi dans cette occasion-ci (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 172)

regarder comme un avantage

J'avais regardé comme un extrême avantage que l'idée de ne pas quitter Chaillot le jour suivant *fût venue* d'elle-même (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 146)

avoir du regret

- J'ai du regret qu'on ne m'*ait pas acheté* davantage (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 67, p. 121)
- *et quand j'ai commencé à vous aimer, j'ai eu un extrême regret de ce que mon cœur n'était pas aussi neuf que le vôtre* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 284)

regretter

Elle regretta beaucoup que le grand Hermès ne *fût* pas encore à Babylone (Voltaire, *Zadig, Le nez*, p. 15)

se réjouir

Quand je vois les peuples se réjouir de ce que le prince est devenu plus matériel, c'est-à-dire moins capable de les gouverner : j'ai pitié, Ibben, de l'extravagance humaine

(Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 40, p. 77)

il est / c'est une chose remarquable

Dans notre corpus, *remarquable* est une fois déclaratif (cet adjectif exprime alors, semble-t-il, la même nuance sémantique que le verbe *remarquer*) et une fois subjectif.

- Il est même très remarquable que tous les peuples malheureux par leurs opinions, leurs mœurs ou leurs gouvernements, *ont produit* des classes nombreuses de citoyens entièrement dévoués à la solitude et au célibat (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 136)
- C'est une chose bien remarquable qu'à quelque époque de la langue française qu'on s'arrête, depuis sa plus obscure origine jusqu'à Louis XIII, et dans quelque imperfection qu'elle se trouve de siècle en siècle, elle *ait* toujours *charmé* l'Europe, autant que le malheur des temps l'a permis (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 102)

ne pas pouvoir se repentir

Mais je ne puis me repentir que vous n'y *soyez* plus (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 33, p. 178)

trouver ridicule

ils trouvaient ridicule que je *fusse transi*, et se moquaient de mes frissons (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 1, p. 37)

rire

et je sortis pour donner mes ordres, riant en moi-même de ce qu'elle me faisait honneur du stratagème qui assurait notre entretien, pendant qu'elle aurait pu à juste titre s'en attribuer l'invention (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 118)

rougir

- sa folle gaîté, dont je rougis que vous *ayez pu* un moment vous croire l'objet (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 137, p. 313)
- *de vous dire pourquoi elle rougissait ainsi, c'est ce que je ne sais pas, à moins que ce ne fût de ce que M^{me} de Fécour avait sans doute appris que j'étais un bien petit monsieur* (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 171)

à quoi sert-il ?

À quoi sert-il que vous *dépensiez* mon argent à vous enivrer avec les valets [...] ? (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 101, p. 227)

il est simple

il était assez simple qu'une ^[sic] épisode des plaisirs de ces scélérats *devînt* leur punition favorite (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 123)

avoir la simplicité de croire

Il me demanda d'abord si j'avais toujours eu la simplicité de croire que je *fusse aimé* de ma maîtresse (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 44)

il est singulier / il y a de singulier

- convenez que cette débauche est horrible et qu'il est bien singulier que le ciel *ait souffert* si longtemps (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 144)
- *et ce qui est de singulier, c'est que mon intention me gagna tout le premier* (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 96)
- *Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on ait cru suppléer par des règles à un talent si rare* (D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, 1, p. 46)

Cf., pour ce subjonctif dans une phrase à construction emphatique, les explications données à la page 29)

ne pas se soucier

Je ne me soucie pas qu'on les *lise* (Montesquieu, *Lettres persanes*, introduction, p. 23)

il suffit

- Si vous n'êtes pas Ibrahim, il nous suffit que vous *ayez* si bien *mérité* de l'être (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 141, p. 227)
- Il est inutile de m'interroger, il suffit que nous en *causerons*, M^{lle} Habert et moi (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 109)

Indicatif, parce que le locuteur éprouve la nécessité impérieuse de situer le procès dans l'avenir ; ce que celui-ci déclare, c'est précisément que l'action de *causer* ne sera en aucun cas immédiate, qu'elle ne viendra que lorsqu'il le jugera bon.

il est surprenant

Il est surprenant que ce jeune abbé *ait été oublié* (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 107, p. 173)

surprendre / être surpris

- Il fut surpris que, m'ayant laissé le choix de ceux que je voulais lire, je me *déterminai* pour quelques auteurs sérieux (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 98)

Cet indicatif locutoral indique, nous semble-t-il, que le locuteur tient à présenter le procès de la complétive comme un prédicat, en raison de l'importance du fait que ce procès exprime pour la compréhension de la suite du récit (si le locuteur se détermine pour des auteurs sérieux, ce n'est pas spontanément, par goût, c'est dans l'unique but d'améliorer l'opinion que le protagoniste a de lui). Ajoutons que l'emploi de l'indicatif est facilité par l'éloignement du verbe modal.

- *Surpris de ce qu'une beauté si rare avait été si longtemps cachée pour lui, il la regardait avec un air d'étonnement et d'admiration* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 155)
- *Ce qui vous surprendra davantage, c'est que je me soumette à tant de rigueur* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 40, p. 86)
- *Une chose qui me surprendra toujours, répliqua-t-elle, c'est qu'avec ces sentiments que vous dissimulez fort peu [...], il y ait des femmes assez insensées pour vous trouver aimable* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 139)

Ces deux derniers exemples ont été commentés à la page 29.

- *Ce qui me surprit le plus était qu'en me rappelant ces choses controuvées, je n'en sentais aucun vrai repentir* (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 4, p. 76)

être transporté

- Si l'on a jamais vu un homme confondu d'un refus transporté qu'on *voulût* bien accepter son argent, c'était cet hôte (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 108)
- *c'est pour vous dire que je suis transportée de joie de ce que vous êtes en vie* (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 16 avril 1760, p. 51)

il est triste / avoir de triste

- il est triste, disait-il, qu'un curé *soit obligé* de disputer trois gerbes de blé à son ouaille (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 367)
- *ce qu'il y eut de triste, c'est que cet insensé ressemblait aux théologiens...* (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 358)

il est d'usage

il était presque toujours d'usage, quand un moine jouissait d'une des sœurs, que les trois autres l'*entourassent* pour enflammer ses sens de toutes parts (Sade, *Les*

infortunes de la vertu, p. 129)

le hasard voulut

- et pour se dédommager d'un spectacle amusant par un spectacle utile, le hasard voulut que ce *fut* lui-même qui *invita* la marquise à aller voir le Cabinet du Roi (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 137)
- le hasard voulut que la comtesse et Rosambert *se trouvassent* assis derrière la place que j'occupais (Louvvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 43)

C'est sans doute l'habitude de mettre le subjonctif après le verbe *vouloir* (qui a, faut-il le préciser, une fréquence très élevée) qui explique le subjonctif après cette expression, alors pourtant que celle-ci sert à annoncer une constatation importante. Comparer à *il arriva que*, expression toujours suivie de l'indicatif.

le malheur voulut

Mon malheur voulut que je *fusse prise* moi-même par un parti hyrcanien (Voltaire, *Zadig, Le basilic*, p. 63)

le mauvais destin a voulu

Le mauvais destin de tout deux a voulu que je *fusse logé vis-à-vis* (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 71, p. 143)

Les expressions verbales dubitatives

Rappelons que nous considérons comme dubitative – ou dubitative – toute expression qui, regardant un fait sur la réalité duquel pèse un doute, est suivie du subjonctif.

Nous étudierons séparément les dubitatifs et les expressions verbales dubitatives par la négation, par l'interrogation ou par le système hypothétique.

Il ne nous est malheureusement pas possible d'étudier l'importance du facteur antéposition de la complétive ; nous n'avons en effet relevé qu'une vingtaine de complétives antéposées, toutes au subjonctif, mais toutes précédant une expression qui demande ordinairement le subjonctif. Un seul cas relativement intéressant, avec le verbe regardant *concevoir* (+2, 22) :

Qu'il n'*ait pas aperçu* quelque peu de comédie dans la grande scène du second acte, [...], je le conçois encore aisément (Beaumarchais, *Lettre modérée...*, p. 37)

Mais le contexte oblige à considérer *je le conçois aisément* comme une expression subjectivée.

On peut émettre l'hypothèse que cette construction n'était utilisée, aux XVII^e [cf. Silenstam, *op. cit.*, pp. 113-114] et XVIII^e siècles, que dans les cas où la proposition introduite par *que* exprimait le thème psychologique de la phrase. Cela expliquerait que la même construction puisse servir à exprimer le premier terme d'un système hypothétique :

Qu'elle eût paru sensible un instant, que je l'eusse revue jalouse, emportée, qu'elle eût fait des efforts pour me ramener, le charme se serait dissipé : [...] mon cœur n'aurait plus retrouvé en elle qu'un objet indifférent (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 266)

Expressions regardantes dubitatives de notre corpus

il arrive (+ 2,24 ; - 1,0 ; emph2 0,1)	il est incertain (+ 1,0)
se détromper (+ 1,0)	être loin de croire (+ 2,0)
il est difficile (+ 11,0)	manquer (+ 2,0)
croire difficilement (+ 1,0)	nier (+ 4,0 ; - 2,0)
on eût dit (+ 2,4 ; ? 0,2)	passer (+ 2,0)
doute (+ 1,0 ; - 3,0)	avoir peine à croire (+ 1,0 ; emph2 0,1)
douter (+ 30,0 ; - 97,6)	avoir peine à se persuader (+ 2,0)
il est douteux (- 2,0)	il se peut / il se peut faire
il est en être (+ 0,1)	(+ 17,0 ; - 1,0 ; ? 10,1 ; -? 1,0)
être encore à comprendre (+ 1,0)	il est / trouver possible
il se fait (? 4,0)	(+ 18,0 ; - 16,0 ; ? 17,0)
que peut faire ? (? 1,0)	prendre (+ 3,1)
il s'en faut / peu s'en faut (+ 31,0 ; ? 1,0)	il est probable (+ 1,0)
ignorer (+ 6,15 ; - 1,18 ; ? 0,3)	il est rare (+ 10,0 ; - 1,0)
impossibilité (+ 2,0)	il semble (+ 79,16)
être / paraître / trouver impossible	il me semble (+ 5,167)
(+ 38,0 ; - 4,0 ; ? 1,0)	supposer (+ 32,23 ; - 2,0 ; ? 2,0)
il est impossible d'imaginer (+ 1,0)	
il y a imprudence à s'imaginer (+ 1,0)	

Expressions regardantes dubitatives de notre corpus

accorder (? 0,1 ; -? 1,0)	prononcer (+ 0,2 ; - 1,0)
s'apercevoir (+ 0,107 ; - 1,3 ; ? 0,2 ; -? 0,4)	prouver (+ 0,91 ; - 1,1)
articuler (- 1,0)	remarquer (+ 0,81 ; - 2,1 ; -? 0,2 ; emph2 0,1)
s'attendre (+ 0,9 ; - 2,1 ; ? 1,0)	résulter (+ 0,7 ; - 1,0 ; loc. 0,1)
il m'est avis (+ 0,4 ; - 1,0)	savoir (+ 0,346 ; - 2,28 ; ? 1,53 ; -? 0,13 ; emph2 0,3)
avouer (+ 0,204 ; - 1,0 ; ? 0,1 ; -? 0,2)	savoir se persuader (- 1,0)
être certain (+ 0,55 ; ? 1,0 ; emph2 0,3)	sentir (+ 0,244 ; - 1,1 ; -? 0,1 ; emph2 0,1)
faire connaître (+ 0,10 ; - 1,0)	songer (+ 0,74 ; - 1,2 ; ? 0,1)
il est constant (- 1,0 ; ? 1,0)	souffrir qu'on dise (- 1,0)
convenir (+ 0,124 ; - 2,1)	souçonner (+ 0,18 ; - 5,0)
croire (+ 2,630 ; - 90,2 ; ? 61,31 ; -? 0,3 emph1 0,1 ; emph2 0,3)	être sûr (+ 1, 138 ; - 2, 2 ; ? 3, 2 ; emph2 0,3)
dire (+ 12,1110 ; - 16,14 ; ? 0,6 ; -? 0,14 emph2 0,10)	le système est (attr. - 1,0)
il est dit (+ 0,1 ; - 2,3)	trop pour croire / trop... que de croire (+ 2,0)
c'est-à-dire (+ 0,19 ; - 1,0)	venir dans l'idée / en tête / en pensée / à l'esprit (+ 0,5 ; - 2,2)
se douter (+ 0,17 ; - 3,2)	voir (+ 0,465 ; - 15,1 ; ? 0,1 ; -? 0,15)
il est écrit (+ 0,36 ; - 1,1 ; emph2 0,1)	vouloir croire (-1,0)
il s'ensuit (+ 0,3 ; - 3,0 ; ? 2,0)	vouloir dire (- 1,0)
c'est une erreur de croire / de penser (+ 2,0)	vouloir jurer (- 1,0)
espérer (+ 1,146 ; - 7,0 ; ? 0,2 ; -? 0,1)	vouloir qu'on puisse soupçonner (- 1,0)
exemple (+ 0,1 ; - 3,0)	il est vrai (+ 0,136 ; - 3,1 ; ? 13,9 ; -? 1,2 ; attr. 0,1 ; emph2 0,4)
faire croire (- 2,0)	il est vraisemblable (+ 0,3 ; - 1,0)
se flatter (+ 0,40 ; - 5,0 ; ? 2,0)	
imaginer (+ 0,43 ; - 27,3 ; ? 4,3)	
imaginer qu'on ait pu penser (- 0,1)	
s'imaginer (+ 0,59 ; -13,2 ; ? 3,0)	
lire (+ 0,12 ; - 1,0)	
il est dans ses lois (- 1,0)	
marquer (+ 0,17 ; - 1,1)	
il y a moyen de croire (- 1,0)	
ouïr conter (- 1,0)	
il paraît (+ 0,19 ; - 3,0)	
il me paraît (+ 0,24 ; - 2,0 ; -? 0,1 ; emph2 0,1)	
parler (- 1,0 ; loc. 0,1)	
penser (+ 2,125 ; - 8,4 ; ? 27,2 ; emph2 0,1)	
permettre de croire (- 2,0)	
persuader (+ 1,30 ; - 1,0 ; ? 1,0)	
prétendre dire (+ 0,1 ; - 1,0)	
se promettre (- 1,0)	

Exemples et commentaires

Les dubitatifs

il arrive

Ce n'est qu'après bien des hésitations que nous avons classé ce verbe parmi les dubitatifs. Nous ne l'avons en effet trouvé suivi du subjonctif que dans deux cas – sur les 26 que comporte notre corpus. Encore ces deux cas sont-ils bien peu probants... Les voici :

- Dis la chose comme elle est !... Cela n'arrive **peut-être** pas deux fois en un jour dans toute une grande ville. Et celui qui vous écoute est-il mieux disposé que celui qui vous parle ? Non. D'où il **doit** arriver que deux fois à peine en un jour, dans toute une grande ville, on *soit entendu* comme on dit (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 64)

C'est l'ambiance fortement dubitative engendrée par le contexte qui a suscité l'emploi du subjonctif.

- il **pourrait** arriver un jour que mon amitié, dont vous faites un étrange abus, ne m'*excusât* ni à mes yeux ni aux vôtres (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 148)

Le futur hypothétique et le sens du verbe *pouvoir* suffisent, bien sûr, à expliquer le subjonctif dans cette phrase.

Dans tous les autres cas de notre corpus, *il arrive* est un verbe d'occurrence, c'est-à-dire un verbe déclaratif :

- Il arrive, je ne sais comment, qu'il y a un genre de facilité, d'insouciance, de faiblesse, de déraison, qui plaît beaucoup, quand ces qualités se trouvent mêlées avec de l'esprit (Chamfort, *Maximes et pensées*, 247, p. 103)
- il peut arriver aussi que celui à qui vous inspirez de l'amour n'est point celui pour qui vous en voudriez prendre (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 61)
- il arrivait même quelquefois qu'un homme n'*avait* pas besoin de parler (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 50)
- Il arriva par hasard que cet exempt *était* l'ami du pâtissier (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 101)
- Si j'étais roi, se tuerait qui voudrait, et il pourrait bien arriver que ces fous, que les obstacles irritent, ne se *tueraient* pas (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 23, p. 152)

La négation rend évidemment dubitative cette expression verbale impersonnelle :

car il n'arrive presque jamais qu'elle nous *soit* avantageuse (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 53, p. 239)

se détromper

Ainsi détrompez-vous qu'elle *soit* un moyen bien puissant auprès du roi (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 103)

croire difficilement

Nous croyons difficilement que des vices et des vertus qui ne sont plus sous nos yeux *aient* jamais existé (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 51)

on eût dit

Cette expression peut aussi bien introduire, au XVIII^e siècle, un fait considéré comme probable (=> indicatif) qu'un fait considéré comme possible (=> subjonctif).

- on eût dit qu'il *repaissait* ses yeux et de mes larmes et des caractères de douleur ou

d'effroi qui s'imprégnaient sur ma physionomie (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 96)

- on eût dit que cette pauvre fille, uniquement destinée au malheur et sentant la main de l'infortune toujours suspendue sur sa tête, *prévît* déjà le dernier coup dont elle allait être écrasée (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 184)

- Ô ma sœur ! ma sœur ! qui me l'eût dit, que j'*étais* le plus féroce, le plus barbare des hommes ! (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 30, p. 176)

douter

et, quant à votre falum, je doute encore qu'il *soit* un lit de coquilles de mer (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 350)

ne pas douter

On trouve dans Nordahl une longue liste des théories qui ont été avancées pour expliquer la très haute fréquence du subjonctif après *ne pas douter que* ^[op. cit. pp. 144-147]. Certaines sont aberrantes. D'autres, en justifiant certains emplois de discours plus ou moins fréquents, croient avoir tout expliqué ; ainsi Van der Molen, Martinon, Tanase, Moignet, se basant sur des phrases du type *Je ne doute pas que cela ne soit vrai*, qui servent, très souvent, à énoncer des concessions soit polies, soit ironiques, arrivent à la conclusion que cette expression est... dubitative, qu'il « subsiste un *quantum* dubitatif » ^[ibid., p. 146] !

Nous pourrions citer cinquante exemples prouvant à l'évidence que, ni dans l'esprit du locuteur ni dans celui du protagoniste, l'emploi de cette expression n'a éveillé la moindre idée dubitative. En voici deux particulièrement clairs :

- l'oracle est accompli dans tous ses points, excepté dans celui qui exige qu'il terrasse ses rivaux ; mais il a fait plus, il a sauvé la vie du seul concurrent qu'il pouvait craindre ; et, quand il s'agira de battre les deux autres, je crois que vous ne doutez pas qu'il n'en *viene* à bout aisément. – Tout ce que vous dites est bien vrai, répondit Formosante... (Voltaire, *La princesse de Babylone*, II, p. 404)

- Il n'y avait pas deux heures que nous reposions, lorsqu'une fumée affreuse s'introduisant dans notre chambre nous réveille l'une et l'autre en sursaut. Nous ne doutâmes pas que le feu ne *fût* aux environs... juste ciel, les progrès de l'incendie n'étaient déjà que trop effrayants (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 175)

Toute difficulté est levée dès qu'on s'avise que *ne pas douter que* est une expression... subjective : le locuteur **tient à souligner** son absence de doute, ou celle du protagoniste (parfois, assez souvent même, avec une arrière-pensée ironique). Dans les deux exemples ci-dessus, le contenu sémantique de la complétive n'a – dans l'esprit du locuteur, s'entend – aucun caractère prédicatif ; il ne sert que d'objet d'évaluation, de thème psychologique ; il n'est énoncé que pour supporter la mise en évidence que le protagoniste n'a aucun doute sur la réalité de ce fait.

Au XVIII^e siècle, l'emploi de la tournure *ne pas douter que* n'est en aucune façon motivé par la prétention de "faire littéraire" (elle est d'ailleurs très courante) ; elle traduit seulement le souci de souligner l'absence de doute lorsqu'existe l'éventualité qu'il y en ait un. Cette expression implique une prise de position, un acte de foi, un investissement psychologique : elle est subjective.

Voltaire fait un grand usage des ressources ironiques de cette expression :

Il ne douta pas qu'avec cette bourse il ne *pût* acheter toute la Basse-Bretagne (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 7, p. 272)

Ne pas douter que, dans notre corpus, est **toujours** suivi du subjonctif. Cependant, certaines expressions négatives plus complexes entraînent assez fréquemment l'emploi de l'indicatif

dans la complétive ; ce sont :

- il n'est pas permis de douter que (un cas)
- ne pas pouvoir douter que (trois cas)
- douter de tout, excepté que (un cas)
- ne pas laisser douter que (un cas)

Ces expressions ne servent pas à affirmer l'absence de doute – acte de foi, basé sur une conviction et destiné à convaincre –, mais à constater l'impossibilité du doute : cette opération psychique est plus intellectuelle, elle réclame moins de tension, elle ne monopolise pas l'énergie dynamique de la communication.

- Je ne sais, mais il ne m'est plus permis de douter que nous *avons* à peu près le même âge ; que nous *sommes* décorés d'un titre presque semblable (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 24)
- surtout aie soin qu'il ne puisse pas douter que tu *es* avec lui et que tu *as* tout *accordé* (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 84, p. 290)
- Je vous conseille de douter de tout, excepté que les trois angles d'un triangle *sont* égaux à deux droits, et que les triangles qui ont même base et même hauteur *sont* égaux entre eux (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 359)

être encore à comprendre

je suis encore à comprendre qu'il y *ait* des hommes dont l'âme devienne aussi cavalière que je le dis là (Marivaux, *Le paysan parvenu*, p. 188)

Comment se fait-il ?

Comment s'est-il donc fait qu'à tous ces titres elle n'*ait* pas *ajouté* l'empire du langage ? (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 83)

il s'en faut

Le temps vint où mon maître jeta sur toi les yeux. Il s'en fallait bien que la nature *eût* encore *parlé* lorsque le fer te sépara de la nature (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 15, p. 45)

ignorer

Ce verbe est plus souvent déclaratif que dubitatif, surtout à la forme négative. À la forme affirmative, s'il est suivi du subjonctif, celui-ci reflète l'erreur passée du protagoniste ; il s'agirait donc, en somme, d'un emploi plutôt subjectif que dubitatif.

- Quelques personnes ignorent peut-être qu'une macédoine *est* un assemblage de plusieurs jeux de hasard (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 85, p. 191)
- J'ignorais entre beaucoup d'autres choses que le sentiment ne *fût* dans le monde qu'un sujet de conversation (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, p. 55)
- je n'ignore point qu'une narration *doit être déchargée* des circonstances qui la rendrait pesante et embarrassée (Prévost, *Manon Lescaut*, préambule, p. 15)
- Malgré le système spécieux dont M. Hardouin cherchait à s'éblouir, il ne pouvait ignorer que ses désirs *fussent* criminels (Duclos, *Histoire de Mme de Luz*, 2, p. 214)

il est incertain

Il est incertain que ce moyen nous *servît* utilement (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 270)

Ce subjonctif imparfait est un "conditionnel du subjonctif" [cf. *supra*, p. 11].

manquer

pour qu'il [= le sacrifice] *fût* entier, il y manquait que M. de Valmont ne le partageât point (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 124, p. 281)

nier

- Il me nia impudemment que les Caraïbes *fussent nés* rouges (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 348)
- et je ne nierai pas qu'il ne *fût* très bien fait, et qu'il n'*eût* la peau blanche et douce (Voltaire, *Candide*, chap. 8, p. 161)

Ces deux derniers subjonctifs imparfaits marquent la simultanéité par rapport au contexte temporel (il s'agit d'une narration où alternent les passés simples et les imparfaits de l'indicatif).

Il semble que *ne pas nier que* soit une expression subjective, comme *ne pas douter que*.

passer

Je te passe pour un moment qu'il y *ait* des prestiges. Passe-moi à mon tour, pour un moment, qu'il n'y en *ait* point : car cela n'est pas impossible (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 143, p. 233)

avoir peine à croire

mais j'ai peine à croire qu'elle ne les *sacrifiât* pas volontiers au plaisir de passer une journée chez vous (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 25 juin 1764, p. 88)

Subjonctif imparfait à valeur modale de conditionnel, parce que "passer une journée chez vous" n'est qu'une hypothèse, un souhait de M^{me} du Deffand (cette dame avait demandé à Voltaire la faveur d'un entretien pour une de ses amies ; Voltaire avait refusé ; dans le contexte du passage cité ici, elle est en train de réitérer sa demande).

il se peut faire

et il se peut très bien faire qu'il y *ait* un grand nombre de ces substances (Voltaire, *Micromégas*, chap. 5, p. 119)

est-ce qu'il se pourrait

Est-ce qu'il se pourrait, Dieu me pardonne, que ma personne ne *serait* pas déplaisante à la vôtre ? (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 97)

Cet indicatif futur du passé à valeur modale de conditionnel peut être expliqué de deux façons :

- ou bien il est une des nombreuses imperfections de langage que Marivaux met dans la bouche de son paysan pour marquer son origine campagnarde,
- ou bien il indique que le procès de la complétive est prédicatif, en dépit de ce que la construction est contactuelle (rupture de construction qui trahirait l'émotion du locuteur).

trouver possible

plus j'ai réfléchi depuis à l'inconcevable singularité de ce caractère romanesque, plus j'ai trouvé possible qu'elle *eût voulu* me voir dans cette situation nouvelle (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 3, p. 118)

prendre

- Tenez, parlons-en en conscience ; prenez que je *sois* vous, et que vous *soyez* moi (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 43)
- Eh bien, prenez que vous *vivez* à Sparte (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 98, p. 319)

L'expression *prenez que* est synonyme de *supposez que*.

il est probable

Nous n'avons malheureusement trouvé qu'un seul exemple de cette expression, qui est très probablement déclarative dans la plupart des cas.

il est encore probable que sa langue et sa littérature n'*auraient pu fixer* le choix de l'Europe (Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, p. 109)

il est rare

sa besogne faite, il est rare qu'il *sorte* sans s'amuser d'une de nous et souvent de toutes les quatre (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 124)

il semble / il me semble

Le choix de l'indicatif ou du subjonctif après ces deux expressions, au XVIII^e siècle, est semblable à ce que l'on constate au XX^e siècle. Nous nous permettrons donc de renvoyer le lecteur au commentaire très complet et très nuancé de Nordahl ^[op. cit., pp. 158-172]. Voici quelques exemples.

il semble

- Il semble que l'histoire ne *plaise* que comme la tragédie, qui languit si elle n'est animée par les passions, les forfaits... (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 10, p. 282)
- Il semble que nous *augmentons* notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 89, p. 148)
- Il semble que, d'après les idées reçues dans le monde et la décence sociale, il *faut* qu'un prêtre, un curé croie un peu pour n'être pas hypocrite, ne soit pas sûr de son fait pour ne pas être intolérant (Chamfort, *Maximes et pensées*, 22, p. 56)

Dans ces deux dernières phrases, l'emploi d'*il semble que* est sans doute motivé par le désir du locuteur d'atténuer une affirmation paradoxale ; cette atténuation vise à désamorcer la désapprobation immédiate de l'allocutaire, à éviter de le buter. La proposition complétive est certes affirmée, mais elle est placée dans le domaine des "choses de l'esprit".

- Il semble aussi que la science des esprits *appartient* bien plus intimement à la Théologie révélée qu'à la Théologie naturelle (D'Alembert, *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, p. 66)

il me semble

- Mais, dit-il, pourquoi donc les larmes soulagent-elles ? Il me semble qu'elles *devraient faire* un effet contraire (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 10, p. 279)
- Il nous sembla que nous *fussions* seuls dans le Monde (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 3, p. 27)

Ce subjonctif s'explique parfaitement par le processus bien connu de la réinvasion nynégoцентриque. ^[Cet exemple est aussi cité et commenté par Damourette et Pichon, *op. cit.*, § 1904]

- Je ne saurais, il m'est impossible d'avancer ; il me semble que j'*aie* derechef la main du destin à la gorge, et que je me la *sente* serrer (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 281)

En utilisant la combinaison *il me semble que + subjonctif*, le locuteur peut communiquer, en une seule unité de discours, que son sentiment d'angoisse a un tel caractère de réalité qu'il se sent incapable de passer outre, quoique son intellect lui dise qu'il ne s'agit que d'une impression sans aucun fondement raisonnable.

- Quelque plaisir que j'*aie* eu dans mes voyages à voir une statue ou un monument de l'antiquité, j'en ai encore davantage à lire une inscription bien faite ; il me semble alors qu'une voix humaine *sorte* de la pierre, *se fasse entendre* à travers les siècles, et s'adressant à l'homme au milieu des déserts, lui *dise* qu'il n'est pas seul, et que d'autres hommes dans ces mêmes lieux ont senti, pensé et souffert comme lui (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 102)

L'impression de réalité que ressent le locuteur est très forte ; mais il tient à marquer qu'il est un être rationnel, que pas un instant il n'a envisagé que cette impression correspondît à la réalité.

supposer

Aucun changement, du XVII^e au XX^e siècle, dans le sémantisme de ce verbe, dont la complétive se met :

- au subjonctif si elle constitue une véritable supposition,
- à l'indicatif lorsque le verbe est utilisé comme verbe de croyance (exprimant une certitude à peine moins forte que *penser* ou *estimer*).
 - l'abbé de Saint-Yves supposait qu'un homme qui n'était pas né en France n'*avait* pas le sens commun (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 2, p. 256)
 - Tout ce que vous imaginez de Geneviève est faux ; mais supposons qu'il *soit* vrai : [...] (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 43)

Les dubitatifs

Nous parlerons d'abord de quelques cas extraordinaires de **subjonctif suivant un verbe de croyance à la forme affirmative**.

croire

- Quand je voulais mettre la conversation sur l'objet qui lui avait fait désirer mon entretien, il me disait toujours d'attendre, qu'il croyait qu'on nous *observât* et que nous n'étions pas encore en sûreté (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 94)

Ce subjonctif est locutoral : le locuteur, au moment où il énonce cette phrase, sait que l'affirmation du protagoniste, "*je crois qu'on nous observe*", était mensongère et uniquement destinée à le faire patienter jusqu'au moment où ils seraient parvenus dans un lieu écarté.

- Mais que vous puissiez croire que j'*aie* besoin de votre prudence, que je m'*égarerais* en ne déférant pas à vos avis, que je *dois* leur sacrifier un plaisir, une fantaisie : en vérité, Vicomte, c'est aussi vous trop enorgueillir de la confiance que je veux bien avoir en vous ! (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 81, p. 169)

La complétive *que vous puissiez croire* [...], placée en tête de phrase, est sous le regard d'une modalité subjective : la scriptrice est indignée. Cette indignation déborde, en quelque sorte, sur la première complétive qui suit *puissiez croire*.

espérer

Il me dit [...] qu'il avait espéré que je *fusse devenu* plus sage, après avoir pris deux ou trois mois de leçons à Saint-Lazare (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 192)

L'emploi de l'imparfait extensif *avait espéré* marque que le temps de l'espoir est révolu et qu'est venu celui de la désillusion. C'est donc un cas de réinvasion nynégocentrique.

penser

- et nous nous retrouvons coupables sans savoir, non seulement comment nous l'avons été, mais souvent encore avant d'avoir pensé que nous *puissions* jamais l'être (Crébillon fils, *Les égarements du cœur est de l'esprit*, 1, p. 101)

La locution prépositive *avant de* induit un sens négatif : *avant d'avoir pensé que* équivaut à peu près à *alors que nous ne pensions pas encore que*.

• Je compris par là qu'on tenait prêt un recueil d'écrits fabriqués tout exprès pour me les attribuer d'abord après ma mort : car de penser qu'on *attribuât* fidèlement aucun de ceux qu'on pourrait trouver en effet, c'était une bêtise qui ne pouvait entrer dans l'esprit d'un homme sensé, et dont quinze ans d'expérience ne m'ont que trop garanti (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 2, p. 53)

Par souci d'expressivité, Rousseau a renversé l'ordre ordinaire des propositions. L'idée regardante de la complétive *qu'on attribuât [...]*, c'est *c'était une bêtise de penser* ; elle est subjective, et entraîne donc le subjonctif.

persuader

Il eut l'adresse de n'humilier aucun de ses rivaux ; de leur persuader que tous *eussent eu* facilement les mêmes succès (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 79, p. 165)

Eussent eu est un subjonctif plus-que-parfait à valeur modale de conditionnel composé ; mais l'hypothèse à laquelle il correspond est sous-entendue (cette dernière est, de toute évidence : *s'ils avaient été placés dans les mêmes circonstances*)

il est sûr

Et encore que nous visions bien tous qu'ils étaient plus aimés que les autres, à cause de leurs gentilles faces et minois agréables qui ne permettaient de leur parler comme aux autres enfants, si pourtant est-il sûr, qu'aucun de nous n'en *fût* jaloux (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, p. 46)

Dans l'esprit du narrateur, la jalousie entre frères et sœurs, au sein de sa famille, est inconcevable ; s'il avait écrit *aucun de nous n'en était jaloux*, il aurait eu l'impression d'admettre que la possibilité de la jalousie existait, qu'il était nécessaire de nier cette possibilité. L'expression *si pourtant est-il sûr* n'est pas uniquement déclarative, elle est chargée d'une modalité exclamative.

Expressions verbales dubitatives par l'interrogation

Extrayons du tableau de la page 46 les verbes déclaratifs à la forme interrogative après lesquels nous avons trouvé au moins une complétive au subjonctif. Ce sont :

s'attendre (? 1,0)	se flatter (? 2,0)	savoir (? 1,53)
être certain (? 1,0)	imaginer (? 4,3)	être sûr (? 3,2)
il est constant (? 1,0)	s'imaginer (? 3,0)	il est vrai (? 13,9)
croire (? 61,31)	penser (? 27,2)	
il s'ensuit (? 2,0)	persuader (? 1,0)	

Une constatation s'impose : à part *savoir*, tous ces verbes déclaratifs appartiennent au sous-groupe des verbes de croyance.

De plus, dans l'unique exemple de subjonctif après *savoir* à la forme interrogative,

Savez-vous que j'ai pensé être compromise par rapport à lui ! et que ce soit en pure perte ! (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 54, p. 113),

on voit bien que la deuxième complétive n'est au subjonctif que parce qu'elle est placée sous le regard d'une hypothèse sous-entendue (le sens est : *'et que si je l'avais été, ç'aurait été en pure perte*).

Il semble donc qu'au XVIII^e siècle, seuls les verbes de croyance puissent être transformés, au moyen de la forme interrogative, en expressions dubitatives. Encore ne le sont-ils que dans

les cas où l'interrogation porte sur le fait exprimé par la complétive, et non sur un autre mot de la phrase.

Rappelons, avant de citer des exemples, que la forme verbale prédicative ou non-prédicative choisie dans la complétive reflète, habituellement, le point de vue du protagoniste.

croire

- Mon ami, lui dit l'orateur, croyez-vous que le pape *soit* l'Antéchrist ? (Voltaire, *Candide*, chap. 3, p. 150)
- Croyez-vous [...] que notre belle-sœur *ait été mangée* par les Iroquois, comme on nous l'a dit ? (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 1, p. 247)
- enfin, croiriez-vous que quand il s'en est allé, j'en *étais* comme fâchée, et que j'*ai eu* la faiblesse de consentir qu'il revînt ce soir ; ça me désole encore plus que tout le reste (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 97, p. 215)

Dans ce type de phrase – assez fréquent – *croiriez-vous* n'est guère qu'une formule qui sert à souligner le caractère insolite de l'événement rapporté dans la proposition introduite par *que*.

- M. du Portail envoie chercher sa fille ! reprit le marquis. Croit-il qu'elle *est* mal ici ? (Louvvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 81)

C'est le point de vue que le locuteur prête au protagoniste qu'il adopte (pour souligner ce qu'il a de choquant).

- En quel temps croyez-vous que ce fléau *commença* dans l'Europe ? (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 377)

La question porte sur le complément de temps.

il s'ensuit

Si je ne fais aucun tort à un autre en le trompant, s'ensuit-il que je ne m'en *fasse* point à moi-même, [...] ? (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 4, p. 79)

imaginer

- Mais je suppose que le roi ajoute foi à vos discours : pouvez-vous imaginer que la grâce d'un rebelle *soit* le prix de votre vertu qui importe peu au salut de l'état ? (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 103)

Pouvez-vous favorise fortement l'emploi du subjonctif.

- Est-ce que vous imaginez que ce que je fais, je le *fais* pour vous ? (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 154)

s'imaginer

Songera-t-on à votre honneur ? S' imagine-t-on seulement que vous en *ayez* un, benêt que vous êtes ? (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 1, p. 44)

penser

- Pensez-vous que la terre *ait été* originellement une mer ? (Voltaire, *Candide*, chap. 21, p. 206)
- Pense-t-elle, continua-t-il, [...] que nous *soyons* là-dessus aussi dupes que les jeunes gens [...] ? (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 134)
- avez-vous toujours pensé que tout *allait* le mieux du monde ? (Voltaire, *Candide*, chap. 28, p. 239)

La question porte sur l'adverbe de temps *toujours*.

persuader

Qu'on vienne, et que m'importe ? à qui persuaderez-vous que je ne *sois* pas ici de votre

aveu ? (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 96, p. 211)

Cette question est oratoire, impertinente ; elle équivaut, dans l'esprit du locuteur, à *vous ne persuaderez à personne*.

être sûr

- Es-tu bien sûr, dis-je tristement à mon valet, que tes yeux ne t'aient pas trompé ? (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 145)
- Es-tu donc sûre que le besoin de m'écrire ne te tourmentera jamais ? (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 150, p. 338)

Le locuteur est quasi sûr, lui, que ce besoin tourmentera un jour l'allocutaire.

il est vrai

- Mais est-il bien vrai que ma chère sœur Cunégonde *soit* dans le voisinage, [...] ? (Voltaire, *Candide*, chap. 15, p. 182)
- Est-il vrai qu'une autre fois, il vous *pressait* du genou en jouant, au point que la table fût prête à se renverser [...] ? (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, l. 88, p. 295)

Le locuteur est quasi sûr de la véracité de ce fait ; il demande une confirmation.

Dans bien des cas, la valeur de langue du subjonctif suffit à expliquer son emploi. L'incertitude, dès qu'elle est assez forte, entraîne la focalisation de l'esprit sur l'expression questionneuse elle-même, et il en résulte que celle-ci attire à elle toute l'énergie prédicative de la phrase.

Expressions verbales dubitatives par la négation

Comme le montre notre tableau de la page 46, lorsque l'idée regardante est à la forme négative, le subjonctif est beaucoup plus fréquent après les verbes de croyance qu'après les verbes déclaratifs stricto sensu et les verbes de perception.

s'apercevoir

- On ne s'aperçoit presque pas qu'un homme ne *dit* mot, quand il écoute attentivement (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 4, p. 177)
- car pour moi je ne sais ce que c'est que la naissance. Je ne me suis jamais aperçu que j'en *eusse* moins qu'un autre, ni que les autres en *eussent* plus que moi (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 141)

Dans le premier exemple, la négation porte uniquement sur le verbe de perception *s'apercevoir* et aucun doute ne pèse sur la réalité du procès *un homme ne dit mot*. Ce n'est pas le cas dans le second exemple, en ce sens que, Bernardin venant de dire qu'il ne comprend pas l'expression *avoir de la naissance*, il se considère comme incapable d'affirmer qu'il en aurait plus ou moins que les autres...

avouer

je n'avouerai jamais que cette erreur *puisse être regardée* comme un tort de l'amour (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 137, p. 313)

convenir

Sentir fait penser. On en convient assez aisément ; on convient moins que penser *fasse* agir, mais cela n'est guère moins vrai (Chamfort, *Maximes et pensées*, 377, p. 135)

croire

- je ne crois pas qu'ils *puissent avoir* un si méchant dessein (Voltaire, *L'ingénu*, p. 270)

- Ne croyez point, je vous prie, que j'ai tort si vous n'avez pas eu de mes nouvelles (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 1^{er} novembre 1760, p. 60)

Bien sûr, cet exemple n'est guère probant, puisqu'il pourrait s'agir d'une confusion entre les graphies *ai* et *aie*.

- car je ne croirai pas plus qu'il est un berger que je ne crois que vous êtes une chauve-souris (Voltaire, *La princesse de Babylone*, II, p. 411)

dire

- je ne dis pas qu'on ne *doive* naturellement attendre une récompense de ses soins (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 1, p. 123)
- Si je ne vous ai pas dit plus tôt que Jacques et son maître *avaient* passé par Conches, et qu'ils *avaient* logé chez le lieutenant général de ce lieu, c'est que cela ne m'est pas venu plus tôt (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 40)

Suivie du subjonctif, l'expression *ne pas dire* signifie *ne pas affirmer, ne pas prétendre* ; suivie de l'indicatif, elle sert à signaler que le fait rapporté dans la complétive n'avait pas encore été mentionné.

il ne sera pas dit

il ne sera pas dit que vos vertus ne *trouveront* pas leur récompense ici-bas, et que vous ne *rencontriez* jamais que des âmes de fer (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 182)

ce n'est pas à dire

Et, quand la mer se serait répandue à trente-six lieues, ce n'est pas à dire qu'elle *ait été* jusqu'à trois cents et que toutes les montagnes *aient été produites* par les eaux (Voltaire, *L'homme aux 40 écus*, p. 351)

se douter

- Mon pauvre père ne se doute pas que je *suis* en prison (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 3, p. 141)
- car il ne se doute pas que nous *l'ayons entendue*, M^{me} Loiseau et moi (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 9, p. 75)

Dans le premier cas, la réinvasion nynégocentrique a opéré, dans le second cas, non.

s'ensuivre

de ce qu'un homme était plus adroit ou plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivait pas qu'il *eût* de meilleures raisons (Montesquieu, *Lettres persanes*, lettre 90, p. 150)

espérer

Je n'en sais rien, mais je n'espère pas que la petite *soit prise* avant le mariage, et nous en serons pour nos frais (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 57, p. 119)

il est sans exemple

il est sans exemple que, chez les sauvages, on *ait vu* : 1° un fou ; 2° un suicide ; 3° un sauvage qui ait voulu embrasser la vie sociale (Chamfort, *Maximes et pensées*, 470)

imaginer

- et quoique je ne triomphasse, dans le fond, que des obstacles que je m'étais imposés, je n'en imaginai pas moins que la résistance de Madame de Lursay *avait été* extrême (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 3, p. 291)

La négation porte sur moins ; il s'agit donc d'une sorte de double négation.

- elle n'imagine pas qu'on *puisse parler* autrement (Laclos, *Les liaisons dangereuses*, lettre 110, p. 291)

penser

- Je n'ai jamais pensé, répondit M^{me} de Luz, que vous *ayez été* capable de concevoir

des espérances qui pussent nous faire rougir l'un de l'autre (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 2, p. 157)

- Mais la douleur m'aveugle, et je ne pense pas que je ne *suis* ici que pour vous fléchir, et non pour vous irriter (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 127)

Suivi du subjonctif, *ne pas penser que* signifie *ne pas être d'opinion que*. Suivi de l'indicatif, *ne pas avoir présent à l'esprit que*.

savoir

- Je voulais arracher les yeux à ce grand Bulgare, ne sachant pas que tout ce qui arrivait dans le château de mon père *était* une chose d'usage (Voltaire, *Candide*, ch. 8, p. 161)
- Je ne savais pas que ce *fût* un crime capital pour un chrétien d'être trouvé tout nu avec un jeune musulman (Voltaire, *Candide*, chap. 28, p. 237)

Après *ne pas savoir que*, la réinvasion nynégocentrique opère dans neuf cas sur dix, au XVIII^e siècle (alors qu'au XVII^e, elle n'opérait encore que dans un cas sur deux [cf. Silenstam, *op. cit.*, p. 72]).

voir

- Je n'ai point vu dans le livre que vous m'avez donné qu'il *fût* mal d'épouser les filles qui ont aidés les gens à être baptisés (Voltaire, *L'ingénu*, chap. 5, p. 265)
- Je voyais que souvent les jugements du public sont équitables ; mais je ne voyais pas que cette équité même *était* l'effet du hasard (Rousseau, *Les rêveries du promeneur solitaire*, 8, p. 144)

La conviction que Rousseau veut transmettre à son lecteur, c'est celle qui est exprimée dans la complétive : il la met donc à l'indicatif.

Expressions verbales dubitatives par un système hypothétique

Nos exemples sont trop peu nombreux pour que nous puissions définir des tendances. Voici les plus intéressants :

- Je vais remettre ma lettre au regrattier pour M^{me} Parangon et si j'apprends dans quelques temps que cette bonne dame ne *soit* pas encore partie, je réécrirai des choses plus nouvelles, que je lui ferai remettre avec celles-ci (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 13, p. 99)
- M. de Thurin, entre autres, crut que sa gloire serait hors de toute atteinte s'il pouvait faire croire que madame de Luz *fût* sur son compte (Duclos, *Histoire de M^{me} de Luz*, 1, p. 28)
- et je renonce à la voir jamais, si vous croyez que je le *doive* (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 181)
- Les envoyer ! dit Versac, d'un air d'étonnement. Vous n'y pensez pas ! Ne voyez-vous pas bien, ajouta-t-il tout bas, qu'on ne vous les aurait point demandés si l'on n'avait pas cru que vous les *porteriez* vous-même ? C'est la règle. (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 172)

La forme *porteriez* est un simple futur du passé, sans valeur modale particulière ; la pensée première du locuteur est : *on a cru que vous les porteriez*.

ANNEXE

Expressions verbales après lesquelles on n'a trouvé que des indicatifs

faire accroire (+ 4)	rendre compte (+ 2)	entrevoir (+ 5)
admettre (+ 2)	conclure (+ 40 ; - 1 ; ? 2 ; -? 1 ; emph2 2)	envisager (+ 1)
affirmer (+ 3)	conclusion (emph1 1)	éprouver (+ 22)
accident (emph1 1)	condition (+ 3 ; attr. 1 ; emph1 2)	espérance (+ 7)
ajouter (+ 64, -? 1 ; emph2 2)	confesser (+ 18)	espoir (+ 9)
alléguer (+ 1)	confiance (+ 2)	établir (+ 7)
annoncer (+ 27 ; ? 1)	confier (+ 7)	il est / paraît évident (+ 7 ; -? 1)
apercevoir (+ 7)	confirmer (+ 2)	événement (emph1 1)
s'applaudir (loc. 1)	conjecture (+ 1)	exception (+ 1)
apprendre (+ 204 ; - 2)	connaître (+ 10)	excuse (+ 1)
arranger (+ 3)	conséquence (+ 1)	faire ses excuses (loc. 1)
il est arrêté (+ 4)	considération (+ 2)	expliquer (+ 3 ; emph2 1)
article (attr. 2 ; emph1 1)	considérer (+ 14 ; -? 1)	exposer (+ 1)
assurance (+ 3)	conter (+ 3)	le fait est (attr. 1)
assurer (+ 189)	(se) convaincre (+ 45 ; - 1)	avoir dans la fantaisie (+ 1)
faire attention (+ 4 ; - 2)	il a été convenu (+ 1)	faveur (attr. 1)
attention (emph1 1)	convention (attr. 1)	feindre (+ 3)
attester (+ 2)	croiance (+ 1)	se féliciter (+ 1)
avancer (+ 2)	décider (+ 12)	se figurer (+ 17 ; ? 1)
avantage (+ 1 ; emph1 2)	déclaration (+ 1)	flatter (+ 1)
chose avérée (+ 1)	déclarer (+ 49)	fondement (+ 1)
avertir (+ 41)	découvrir (+ 10 ; - 1)	gager (+ 18)
avertissement (+ 1)	donner comme définition (+ 1)	gageure (+ 1)
avoir là (+ 1)	déguiser (- 1)	gagner (emph2 1)
bénir (loc. 1)	démêler (+ 2)	être garant (+ 1)
bizarrie (attr. 1)	démonstration (+ 2)	garantir (+ 2)
bruit (+ 5 ; attr. 1)	démontrer (+ 19 ; -? 2)	hypothèse (emph1 1)
se cacher (+ 1 ; -? 1)	deviner (+ 23)	idée (+ 14 ; attr. 1)
calculer (+ 2)	différence (+ 4 ; attr. 2 ; emph1 3)	avoir dans l'idée (+ 2)
cause / être cause (+ 9 ; loc. 1 ; attr. 1 ; emph1 1)	se dire (+ 1 ; - 1)	avoir idée (+ 1)
certitude (+ 6)	discours (+ 1)	ne pas laisser ignorer (emph2 1)
certifier (+ 1)	(se) dissimuler (- 7)	imagination (attr. 1)
chose (emph1 2)	distinguer (emph2 1)	rendre sans inconvénient (emph2 1)
circonstance (emph2 1)	dogme (+ 1)	inculquer (+ 1)
il est clair (+ 9)	s'écrier (+ 2)	indice (+ 1)
combiner (+ 1)	enseigner (+ 1)	
compliment (emph1 1)	faire entendre (+ 29)	
faire son compte (+ 1)		
compter (+ 46 ; - 2)		

indiquer (+ 1)	préambule (attr. 1)	faire des reproches (loc. 2)
informer (+ 3)	prédire (+ 5 ; - 1)	(se) reprocher (+ 1 ; emph2 1)
insinuer (+ 4)	préjugé (+ 1)	se ressouvenir (+ 10)
inspirer (+ 1)	pressentiment (+ 2)	il me revient (+ 2)
juger (+ 87)	pressentir (+ 1)	rêver (+ 4)
jurer (+ 74)	présumer (+ 16)	secret (+ 1)
loi (attr. 1)	prétexte (+ 10)	être du sentiment (+ 1)
maintenir (+ 1)	preuve (+ 15 ; attr. 3 ; emph1 3)	signal (+ 1)
mander (+ 18)	prévenir (+ 28)	faire signe (+ 1)
il est manifeste (+ 1)	prévoir (+ 20 ; - 1 ; ? 1)	faire signer (+ 1)
marché (+ 1)	principe (+ 3 ; attr. 1)	signifier (+ 7)
marque (+ 2 ; emph1 1)	promesse (+ 1)	souçons (+ 1)
maxime (+ 1)	promettre (+ 36 ; ? 1)	soutenir (+ 36)
passer en maxime (+ 1)	proposition (+ 1)	se souvenir (+ 47 ; - 1 ; -? 2)
mettre (+ 1)	protester (+ 21)	il me souvient (+ 1 ; ? 1 ; -? 1)
se mettre dans l'esprit / dans la tête (+ 5)	il est prouvé (+ 1)	stipuler (+ 2)
montrer (+ 19)	provenir (loc. 1)	il suit (+ 11)
mot (emph1 1)	raconter (+ 7)	taire (- 1)
motif (emph1 3)	raison (+ 8 ; attr. 5 ; emph1 6)	témoignage (+ 3)
noter (+ 3)	raisonnement (emph1 1)	témoigner (+ 9)
il est notoire (+ 1)	(se) rappeler (+ 23 ; ? 1)	être témoin (+ 3)
il est de notoriété (-? 1)	rapporter (+ 8)	tenir de quelqu'un (+ 3)
nouvelle (+ 5)	rapport (attr. 1)	pouvoir en tirer (emph2 1)
objecter (+ 6)	reconnaître (+ 33)	tradition (+ 1)
observation (attr. 2 ; emph1 1)	réfléchir (+ 3 ; ? 2)	il se trouve (+ 9)
observer (+ 34 ; emph1 1)	faire réflexion (+ 4 ; - 1)	se vanter (+ 2)
opiner (+ 1)	réflexion (+ 1 ; emph1 4)	se venger (loc. 1)
opinion (+ 4)	regarder (+ 1)	venir (loc. 12)
ôter de la tête (- 1)	règle (+ 1)	de là vient (+ 6 ; ? 13)
oublier (+ 21 ; - 21 ; ? 2 ; emph2 1)	régler (+ 3)	vérité (+ 7 ; attr. 3 ; emph1 3)
parier (+ 20)	réitérer (+ 1)	
parole (+ 2)	remarque (+ 1 ; emph1 2)	
donner sa parole (+ 2)	remercier (loc. 2)	
cela de particulier (+ 1)	remonter (+ 8)	
pénétrer (+ 1)	il se répand (+ 1)	
pensée (+ 3)	repartir (+ 1)	
avoir en pensée (+ 1)	répéter (+ 21)	
être persuadé (+ 78)	répliquer (+ 3)	
se persuader (+ 11)	répondre (+ 130 ; - 2 ; emph2 2)	
persuasion (+ 1)	réponse (+ 1)	
rendre piquant (emph2 1)	représenter (+ 20 ; emph2 1)	
porter (+ 1)	reproche (+ 1)	
poser pour maxime (+ 1)		

Exemples et commentaires

Nous nous contenterons de citer quelques phrases où le verbe regardant est négatif ou interrogatif, et quelques phrases comportant une tournure inusitée au XX^e siècle.

apercevoir

Depuis le moment où le Saint-Géran aperçut que nous *étions* à portée de le secourir (Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, p. 156)

apprendre

l'expérience ne m'avait pas appris que partout les palais *cachent* des chaumières, que le luxe *produit* la misère (Louvét de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, p. 30)

arranger

elle arrangea avec les deux femmes qu'elles *viendraient* dîner chez elle (Diderot, *Jacques le fataliste*, p. 148)

il est arrêté

Eh bien, parle donc ; je t'écoute, puisqu'il est arrêté que ma complaisance pour toi *sera* éternelle (Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, acte 2, scène 12, p. 86)

faire attention

mais daignez faire attention que le public *est* témoin de mes visites (Duclos, *Histoire de Madame de Luz*, 1, p. 17)

être cause

et ce cruel merle est cause que mon fils, au désespoir, *est devenu* fou et *a quitté* la maison paternelle (Voltaire, *La princesse de Babylone*, IV, p. 425)

faire son compte

ainsi faites votre compte que dès demain tout *sera détalé* dès sept heures du matin (Marivaux, *Le paysan parvenu*, 2, p. 88)

connaître

Je connais très bien que ces mages que j'avais cru si dangereux *sont* en effet très utiles (Voltaire, *Le monde comme il va*, p. 102)

il est convenu

enfin il a été convenu que M^{me} Canon me *mènerait* elle-même, car on la voulait aussi avoir (Rétif de la Bretonne, *La paysanne pervertie*, lettre 8, p. 72)

ne pas déguiser

Prédicateurs, qui voulez me ramener à la vertu, dites-moi qu'elle est indispensablement nécessaire, mais ne me déguisez pas qu'elle *est* sévère et pénible (Prévost, *Manon Lescaut*, p. 110)

ne pas dissimuler

on ne me dissimula point que le quatrième *était* trop faible (Marmontel, *Mémoires d'un père*, 3, p. 95)

se figurer ?

t'es-tu figuré [...] que quelques principes de religion que je foulai constamment aux pieds, *seraient* capables de me retenir ? (Sade, *Les infortunes de la vertu*, p. 95)

La question est persifleuse ; le locuteur sait très bien que l'allocutaire – qui est une naïve – s'était figuré que les principes religieux le retiendraient ; il adopte ironiquement le point de vue de celle-ci.

opiner

et quoique plusieurs sages *opinassent* qu'on *devait* le *brûler* comme sorcier (Voltaire, *Zadig, Le chien et le cheval*, p. 19)

représenter

Le grand écuyer eut beau lui représenter qu'il n'*était* point pâtissier (Voltaire, *Zadig, Le basilic*, p. 63)

faire des reproches

Elle fit des reproches à son amie de ce qu'elle *avait été* longtemps sans la voir (Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, 2, p. 148)

ne pas permettre de taire

La vérité de l'histoire ne permet pas de taire qu'elle *faisait* mal la révérence (Voltaire, *Zadig, Les yeux bleus*, p. 86)

il se trouverait

Je ne pense pas absolument comme vous sur les portraits et anecdotes, mais à l'explication il se trouverait peut-être que nous *pensons* de même (M^{me} du Deffand, *Lettres à Voltaire*, lettre du 1^{er} novembre 1760, p. 64)

L'expression *il se trouve que* sert à introduire des faits étonnants, mais certains. La forme *se trouverait* est un "conditionnel de politesse".

BIBLIOGRAPHIE

Textes utilisés

d'Alembert (Jean Le Rond) *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, Éditions Gonthier, Paris, 1965.

Beaumarchais, *Le barbier de Séville*, Librairie Larousse, Paris, 1959.

Beaumarchais, *Lettre modérée sur la chute et la critique du Barbier de Séville*, Librairie Larousse, Paris, 1959.

Bernardin de Saint-Pierre, *Paul et Virginie*, Garnier-Flammarion, Paris, 1966.

Buffon, *Des époques de la nature*, Éditions rationalistes, Paris, 1971.

Chamfort, *Maximes et Pensées*, Garnier-Flammarion, Paris, 1968.

Crébillon fils, *Les égarements du cœur et de l'esprit*, Folio, Gallimard, 1977.

Deffand (M^{me} du), *Lettres à Voltaire*, Éditions Bossard, Paris, 1922.

Diderot, *Jacques le fataliste et son maître*, Le livre de poche, Gallimard, 1961.

Duclos, *Histoire de Madame de Luz*, Éditions Nilsson, Paris, s.d.

Laclos (Pierre Choderlos de), *Les liaisons dangereuses*, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

Louvet de Couvray, *Les amours du chevalier de Faublas*, Librairie Garnier Frères, Paris, 1831.

Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*, Librairie Larousse, Paris, 1970.

Marivaux, *Le paysan parvenu*, Garnier-Flammarion, Paris, 1965.

Marmontel, *Mémoires d'un père*, Éditions Stock, Paris, 1964.

Montesquieu, *Lettres persanes*, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

Prévost (abbé), *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, Le livre de poche, Gallimard, 1959.

Rétif de la Bretonne, Nicolas, *La paysanne pervertie ou les dangers de la ville*, Garnier-Flammarion, Paris, 1972.

Rivarol, *De l'universalité de la langue française*, Éditions Pierre Belfond, Paris, 1966.

Rousseau, Jean-Jacques, *Les rêveries du promeneur solitaire*, Garnier-Flammarion, Paris, 1964.

Sade (D.-A.-F. de), *Les infortunes de la vertu*, Garnier-Flammarion, 1969.

Voltaire, *Romans*, Le livre de poche, Gallimard, 1961.

(*Zadig, Le monde comme il va, Micromégas, Le blanc et le noir, Candide, L'ingénu, L'homme aux quarante écus, La princesse de Babylone*)

Ouvrages de linguistique consultés

Bally, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, 1932.

Bonnard, Henri, *Grammaire française des lycées et collèges*, Classiques Sudel, Paris, 1950.

Bonnard, Henri, articles de grammaire et de linguistique, dans le *Grand Larousse de la langue française*, Librairie Larousse, 1971 à 1978.

Börjeson, L., *La fréquence du subjonctif dans les subordonnées complétives introduites par "que" étudiée dans des textes français contemporains*, *Studia Neophilologica*, 38, pp. 3-64.

Brunot, Ferdinand, *La pensée et la langue*, Paris, 1936.

Brunot, F., *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, 1956.

Brunot, F., *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, IV, 2^e édition, Paris, 1966.

Cohen, Marcel, *Le subjonctif en français contemporain*, 2^e édition, Paris, 1965.

Damourette, J. et Pichon, E., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, V, Paris, 1936.

Galichet, G., *Essai de grammaire psychologique du français moderne*, Paris, 1950.

Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, 8^e édition, Gembloux, 1964.

Guillaume, Gustave, *Temps et verbe*, Paris, 1929.

Nordahl, Helge, *Les systèmes du subjonctif corrélatif*, Bergen-Oslo, 1969.

Rat, M., *Grammaire française pour tous*, Paris, 1960.

Regula, M., *La fonction du subjonctif dans le français moderne*, *Revue de linguistique romane*, tome XII, 1936).

Sandfeld, Kr., *Syntaxe du français contemporain*, II, 2^e édition, Genève, 1965.

Silenstam, Margareta, *L'emploi des modes dans les propositions complétives étudié dans des textes français de la seconde moitié du XVII^e siècle*, Uppsala, 1973.

Wagner et Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, 1962.

Wartburg et Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*, Berne, 1958.

Wilmet, Marc, *Gustave Guillaume et son école linguistique*, Labor, Bruxelles, 1978.